

Le projet de loi adopté majoritairement par les députés

Mis à part le RCD et le FFS qui ont voté contre, le MSP qui s'est abstenu, la majorité écrasante des députés a voté, ce lundi, pour le projet de la loi des finances complémentaire pour 2018. Effet marquant : sur les 9 amendements formulés par les députés, deux ont été retirés, deux acceptés et les autres rejetés...

Page 5

Affaire des 700 kg de cocaïne
L'enquête révèle l'implication de personnes dans de nouveaux faits liés à la corruption

Page 24



INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 7^e Année - Mardi 26 juin 2018
12 Chawwal 1439 - N° 1825 - Algérie : 10 DA / 1 €

Sûreté d'Alger
11 individus arrêtés à Hussein Dey et à Bir Mourad Raïs pour détention et trafic de drogue

Page 2

Pour son engagement africain

La diaspora africaine de France rend un vibrant hommage au Président Abdelaziz Bouteflika

«Le collectif des citoyens africains résident en France et amis de l'Algérie a pour mission de consolider les relations entre pays africains et de vulgariser leurs cultures, notamment en France». C'est ce qu'a indiqué, le président du comité de solidarité avec le peuple sahraoui, lors d'une conférence organisée, hier, au Forum d'El Moudjahid.

>> Lire page 4



ANP



Gaïd Salah entame une visite de travail et d'inspection à la 2^e Région militaire

Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, a entamé, hier, une visite de travail et d'inspection à la 2^e Région militaire où il a supervisé un exercice tactique...

Page 3

APN

Le projet de loi organique relatif à l'Académie algérienne de la langue amazighe adopté

Page 3

Paix et sécurité au Sahel et en Afrique de l'Ouest L'ONU remercie l'Algérie pour ses efforts

Page 4

L'Echo Sportif

Equipe nationale



Rabah Madjer n'est plus sélectionneur

Page 23

Les marchés gaziers

L'Algérie au cœur d'une conférence mondiale à Washington



Le développement et les perspectives des marchés gaziers seront au cœur d'une conférence mondiale à Washington, qui va réunir pendant quatre jours le gotha mondial du pétrole et du gaz. La conférence mondiale sur le gaz (WGC 2018) revient pour une 27^e édition qui débute, aujourd'hui, dans la capitale américaine. C'est la première fois que ce rendez-vous triennal organisé depuis 1931 par l'Union internationale du gaz se tient dans un pays classé comme 1^{er} producteur et premier consommateur mondial de cette énergie.

>> Lire page 4

Sûreté d'Alger

11 individus arrêtés à Hussein Dey et à Bir Mourad Raïs pour détention et trafic de drogue

Onze individus ont été arrêtés par les services de sûreté de la wilaya d'Alger au niveau des communes d'Hussein Dey et de Bir Mourad Raïs, pour leur implication dans des affaires de détention et de trafic de drogues (cannabis et psychotropes), a indiqué, hier, un communiqué de ce corps de sécurité. «L'arrestation de 11 individus par les services de sûreté de la wilaya d'Alger a permis la saisie de 300 gr de cannabis, de 106 comprimés psychotropes et d'une somme d'argent de 103.000 DA», a ajouté le communiqué. La première affaire a été traitée par les services de sûreté de la circonscription administrative d'Hussein Dey, suite à la fouille d'un véhicule qui transportait un repris de justice, accompagné

son ami, ayant permis la saisie de deux plaquettes de cannabis. La perquisition du domicile du prévenu s'est soldée par la saisie d'une autre plaquette de cannabis pour un total de 290 gr. Une autre quantité de drogue a été retrouvée dans le sac à main de son épouse, en sus d'une somme d'argent (100 millions de centimes), ainsi qu'un montant en devises (350 euros). Le traitement des autres affaires par les services de sûreté de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs a permis l'arrestation de 9 individus et la saisie de 106 comprimés psychotropes et 10 gr de cannabis. Les 11 prévenus ont été présentés devant les procureurs de la République territorialement compétents.



Aïn Defla

Le corps inanimé d'un jeune repêché d'un oued

Les éléments de la Protection civile d'Aïn Defla ont repêché, ce dimanche après-midi, le corps d'un jeune retrouvé inanimé au niveau d'un oued situé non loin du barrage de Sidi M'hamed Bentaïba (commune d'Arrib), a-t-on appris auprès du chargé de communication de la direction de ce corps constitué. «Les plongeurs de la Protection civile ont repêché, de l'oued El Had situé à proximité du barrage de Sidi M'hamed Bentaïba, le corps inanimé d'un jeune qui s'y était rendu pour nager», a indiqué le capitaine Kamel Hamdi, signalant que le repêchage du corps de la victime a duré une quarantaine de minutes. La dépouille de la victime (22 ans), résidant dans la région de Feghalia (banlieue d'Aïn Defla), a été transférée vers la morgue de l'hôpital d'Aïn Defla. Au total, 6 interventions ont été effectuées par la Protection civile d'Aïn Defla depuis le début de l'année en cours au niveau des barrages et des retenues collinaires de la wilaya, a-t-on souligné, faisant état de 5 personnes décédées et de deux autres sauvées d'une mort certaine.

Mila

Arrestation d'une personne et récupération de 50 pièces de monnaie anciennes



Les éléments de la Brigade d'investigation et de recherches de la sûreté de wilaya ont arrêté une personne et récupéré 50 pièces de monnaie ancienne qui étaient en sa possession, ont rapporté, ce dimanche, les services de la Sûreté de wilaya. Enquêtant sur les activités douteuses d'une personne mettant en vente sur les réseaux sociaux de pièces de monnaie ancienne, et agissant en coordination avec la cellule de

Protection du patrimoine culturel et la brigade de lutte contre la cybercriminalité, les services concernés ont réussi à appréhender le mis en cause alors qu'il s'appêtait à vendre des pièces de monnaie dans la ville de Tadjenanet. Agé de 32 ans, l'individu, originaire de Bordj Bou-Arréridj, a été placé en détention préventive par le parquet du tribunal de Chelghoum Laïd, a indiqué la même source, soulignant que le suspect a déclaré avoir trouvé ces pièces dans une des communes de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj et s'appêtait à les vendre à une personne à Tadjenanet. L'expertise des pièces en question a révélé que 49 pièces sont en bronze et remontent à l'époque romaine, tandis qu'une pièce est en or et remonte à l'ère du sultan ottoman Mustafa III, a-t-on indiqué. Selon Lezghed Chiaba, chef du service du patrimoine à la direction de la Culture, la pièce en or est identique à celles trouvées en 2003 au douar Benzekri dans la commune d'Aïn Tine (Mila). 5800 pièces archéologiques essentiellement des pièces de monnaie ont été récupérées depuis 2016 par la police à Mila, dont 3680 pièces de monnaie au cours du 1^{er} trimestre 2018, a-t-il rappelé.

ANP

Destruction de deux casemates des groupes terroristes à Skikda

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de recherche et de ratissage menée à Aïn Zouit, wilaya de Skikda - 5^e RM, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 24 juin 2018, 2 casemates pour les groupes terroristes, contenant des denrées alimentaires et divers objets, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale. En outre, et dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, «un détachement de l'ANP a arrêté, à Ghardaïa - 4^e RM, un individu en possession d'un fusil de chasse et un pistolet de fabrication artisanale, tandis

que d'autres détachements ont intercepté 4 narcotrafiquants africains en leur possession (1400) comprimés psychotropes à Bordj Badji Mokhtar - 6^e RM, et saisi un véhicule tout-terrain et une quantité de denrées alimentaires à Aïn Guezam», selon la même source. D'autre part, des garde-côtes ont arrêté, à El Kala - 5^e RM, 2 individus en possession d'équipements de pêche illicite de corail et de plongée sous-marine, alors que 95 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines ont été interceptés à Aïn Amenas, Laghouat et Tlemcen.



Bouira

Mort par noyade d'un enfant dans une retenue collinaire à Dechmia

Un enfant de 15 ans a été retrouvé, hier après-midi, mort par noyade dans une retenue collinaire dans la commune de Dechmia, à une trentaine de km au sud-ouest du chef-lieu de la wilaya de Bouira, a-t-on appris, hier, auprès des services de la Protection civile. La victime a été découverte par un des membres de sa famille. «L'enfant est mort par noyade dans une retenue collinaire située non loin de son domicile familial», ont précisé les services de la Protection civile. Les unités de la Protection civile ont repêché le corps de la victime et «ont transféré à la morgue de l'hôpital de Sour El Ghozlane, a-t-on ajouté de même source. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour faire la lumière sur cette noyade. Depuis le mois d'avril dernier, les services de la Protection civile de la wilaya de Bouira ont recensé 5 cas similaires de noyade.

ANP

Gaïd Salah entame une visite de travail et d'inspection à la 2^e Région militaire

Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, a entamé, ce lundi, une visite de travail et d'inspection à la 2^e Région militaire (RM) où il supervisera un exercice tactique avec munitions réelles «Sakhr 2018», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).



Cette visite du vice-ministre de la Défense nationale à la 2^e RM s'inscrit dans la dynamique de ses visites périodiques aux différentes Régions militaires, note le communiqué du ministère de la Défense nationale. Cet exercice sera exécuté par les unités de la 36^e Brigade d'infanterie motorisée appuyées par des hélicoptères de soutien de feu et d'avions de chasse, précise la même source. A l'issue de la cérémonie d'accueil de son premier jour de visite, et lors de sa rencontre avec les cadres de la Région militaire, en compagnie du général-major Saïd Bey, commandant de la 2^e RM, le général de corps d'armée a souligné que cet exercice tactique d'évaluation de niveau Brigade «Sakhr 2018», qui sera exécuté avec munitions réelles, qui s'intitulera : «La Brigade d'infanterie motorisée en défensive», vient «couronner l'année de préparation

au combat 2017-2018, constituant ainsi une opportunité pour évaluer le niveau atteint». La participation du Commandement, des états-majors des unités de la 36^e Brigade d'infanterie motorisée et des autres unités, «est également une occasion pour l'échange d'expériences, pour la coordination, la coopération et l'unification des concepts conformément aux objectifs tracés», a-t-il ajouté, relevant que l'exécution de ce genre d'exercices démonstratifs à la fin de l'année de réparation au combat «vise essentiellement à perfectionner les connaissances des états-majors dans l'élaboration, la planification, l'organisation et l'exécution des différentes actions de combat, ainsi que de les mettre dans des conditions de combat réel, outre le rehaussement des capacités des cadres et des personnels à maîtriser l'ensemble des systèmes d'armes». A. S.

APN

Le projet de loi organique relatif à l'Académie algérienne de la langue amazighe adopté

Les députés (APN) ont adopté, hier, à la majorité, le projet de loi organique relatif à l'Académie algérienne de la langue amazighe, lors d'une plénière présidée par Saïd Bouhadja, président de l'APN, en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar. A l'issue du vote, Hadjar a affirmé que «l'adoption de ce projet de loi permettra à la langue amazighe de se doter des outils nécessaires à sa promotion et à son développement, selon des approches scientifiques solides». «Après l'adoption de la création de cette Académie, le mot revient à présent aux académiciens, aux chercheurs, aux linguistes et aux spécialistes des sciences du langage et des sciences connexes, car il est temps pour les politiciens de se retirer de cette question». Cette instance, dont le siège sera à Alger, est une institution nationale à caractère scientifique, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière et est placée auprès du Président de la République. Ce projet de loi organique fixe les missions, la composition, l'organisation

et le fonctionnement de cette Académie dont les missions seront réalisées avec l'aide de tous les partenaires concernés, notamment les institutions nationales et les associations qui activent dans le domaine de la promotion et du développement de la langue amazighe. En outre, la composante de cette institution, «au profil exclusivement scientifique», garantit son statut «d'autorité de référence» en la matière conférant ainsi à ses travaux un caractère académique, neutre et impartial basé sur l'apport d'experts et des compétences scientifiques avérées. L'Académie a pour mission «de recueillir le corpus national de la langue amazighe dans toutes ses variétés linguistiques, d'établir une normalisation de la langue amazighe à tous les niveaux de description et d'analyse linguistiques, d'établir des listes néologiques et des lexiques spécialisés en privilégiant la convergence. Elle a aussi pour mission d'entreprendre des travaux de recherche, participer au programme national de recherche dans son domaine de compétence, garantir la précision d'interprétation et de la traduction de

notions et concepts dans les domaines spécialisés, d'élaborer et d'éditer un dictionnaire référentiel de la langue amazighe, de contribuer à la conservation du patrimoine immatériel amazigh, notamment par sa numérisation et encourager toute recherche et traduction en langue amazighe». L'Académie est composée de 50 membres désignés par décret présidentiel et choisis parmi «les experts et compétences avérées dans les domaines des sciences en rapport avec la langue amazighe et les sciences connexes». Le président de l'Académie, également nommé par décret pour un mandat de quatre ans, a, entre autres, missions «la présentation d'un rapport annuel au président de la République après son adoption par le Conseil de l'Académie». Les députés du parti du Front des forces socialistes (FFS) se sont abstenus lors du vote, tandis que les députés du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) ont demandé le retrait de ce projet de loi et son remplacement par un projet de loi organique pour officialiser la langue amazighe.

Développement socioéconomique Le CPFEP installé

Le Conseil national de partenariat, de formation et d'enseignement professionnels (CPFEP) a été installé, ce lundi, dans sa nouvelle composante en vue d'activer la coordination et la concertation entre les différents secteurs pour l'adaptation des politiques nationales de formation aux besoins du développement socioéconomique. Les ministres de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houada-Imane Faraoun et de la l'Agriculture et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi ont procédé à l'installation de ce conseil présidé par Lakhdar Rekhroukh, président-directeur général du groupe Cosider. Le CPFEP est composé de 50 membres dont les représentants des départements ministériels en charge des secteurs économiques outre des représentants des entreprises publiques et privées, des confédération patronales, de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), des chambres consulaires et des agences chargées de l'emploi et de la création d'entreprises. L'installation de ce conseil qui concrétise la fonction essentielle de concertation, d'échanges avec le secteur socioéconomique, est intervenue à la faveur des dispositions du décret exécutif du 21 avril 2018 modifiant et complétant les décrets exécutif de 2009 fixant les attributions, la composition et les modalités d'organisation et de fonctionnement du CPFEP, et ce, conformément aux dispositions de la loi du 23 février 2008 portant loi d'orientation sur la formation et l'enseignement professionnels qui a institutionnalisé cet organe de concertation à travers son article 24. Ledit conseil a été installé pour la première fois en 2011 pour un mandat de 3 ans. A cette occasion, Mebarki a affir-

mé que le CPFEP est conçu comme un instrument d'écoute permanente des préoccupations du secteur économique, en matière de qualifications professionnelles et qui contribue au renforcement de la concertation et du dialogue avec l'environnement économique afin d'adapter l'offre de formation aux besoins en qualifications des différentes branches d'activités économiques et d'accompagner valablement le développement des secteurs économiques stratégiques, notamment pour promouvoir les secteurs de substitution aux hydrocarbures». Mebarki a souligné avoir introduit quelques modifications dans la «relation fonctionnelle» entre le conseil et les commissions de wilaya de partenariat pour renforcer la complémentarité et la cohérence indispensables à la concertation au double plan local et national ainsi que l'ancienne composante par des représentants du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels outre l'introduction de modifications dans les compétences de l'Assemblée générale du conseil. Le ministre a estimé que la mission qui incombe aux membres du conseil est «stratégique» pour le développement national. Il s'agit, notamment de contribuer à l'élaboration et à la définition de la politique nationale de formation et d'enseignement professionnels par des avis et recommandations sur toutes les questions liées au système de formation professionnelle en termes de programmes, d'offres et d'enrichissement de la nomenclature nationale des formations. Ils sont appelés également à renforcer la cohérence entre les politiques de formation et les objectifs stratégiques économiques nationaux aux niveaux national et local en vue de réaliser l'objectif commun celui de mettre de la qualité au niveau de



l'ensemble du processus de formation. Mebarki a rappelé que les plans de formation de la ressource humaine sont inscrits en tant qu'«axes prioritaires stratégiques dans le programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui accorde un intérêt particulier à la formation de la jeunesse et au renforcement des compétences des travailleurs pour leur permettre d'être à jour des avancées professionnelles afin de préserver l'outil national de production, et de créer et maintenir les emplois. Pour sa part, le ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houada-Imane Faraoun, a soutenu que la formation professionnelle représentait un «enjeu stratégique visant à réunir les compétences nécessaires à la performance et à la rentabilité des entreprises», ajoutant que la «formation profession-

nelle permet de bénéficier des chances disponibles pour réintégrer efficacement le monde du travail et élever le niveau de compétitivité entre les entreprises». Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a estimé que le Conseil national de partenariat constituait un «espace privilégié» de concertation et de dialogue sur les préoccupations du secteur économique, notamment les ressources humaines qualifiées et les questions liées à l'adaptation de la formation aux exigences du marché du travail». Le président du Conseil de partenariat a qualifié le secteur de la formation professionnelle de «moteur indispensable pour booster le développement, moderniser et diversifier les activités économiques et de production en vue de faire face de manière efficace aux défis induits par la mondialisation et le progrès technologique.

Pour son engagement africain

La diaspora africaine de France rend un vibrant hommage au Président Abdelaziz Bouteflika

«Le collectif des citoyens africains résident en France et amis de l'Algérie a pour mission de consolider les relations entre pays africains et de vulgariser leurs cultures, notamment en France». C'est ce qu'a indiqué, le président du comité de solidarité avec le peuple sahraoui, lors d'une conférence organisée, ce lundi, au Forum d'El Moudjahid.

La rencontre a été co-organisée par le Comité algérien de mise en œuvre et de suivi du plan d'action citoyen et non gouvernemental à l'étranger du collectif des citoyens africains et «Machaâl Chahid». Selon Rabah Lachouri, membre du collectif, «plus de 14 pays se sont joints à son assemblée constitutive qui a regroupé plus de 75 personnes». Saluant le rôle pionnier de l'Algérie dans l'instauration de la sécurité et de la stabilité en Afrique, Lachouri a rappelé que le rôle du collectif est de vulgariser les efforts des pays africains et d'organiser des actions citoyennes et culturelles en dehors du continent». Pour Pascal Kossivi Adjamagbo, président du mouvement du peuple pour la liberté au Togo, président du Conseil des universitaires et experts panafricains (CUEPA), «les états de services de l'Algérie et de son parti emblématique, le FLN, en matière de lutte contre le colonialisme impose le respect et suscite l'admiration».

Ce dernier a évoqué la figure d'Amilcar Cabral, le leader nationaliste et père de l'indépendance de Guinée-Bissau et du Cap Vert. Il faisait très souvent escale pour se ressourcer et ses paroles à la villa Boumaâraf, à (Ghermoul) sont restées légendaires. «Les musulmans vont en pèlerinage à la

Mecque, les chrétiens au Vatican et les mouvements de libération à Alger», s'est-il exclamé lors d'une conférence de presse.

Selon lui, cette déclaration résume l'importance des soutiens politiques, diplomatiques, financiers, militaires et logistiques apportés par l'Algérie combattante et indépendante à plusieurs mouvements de libération africains. «Notre collectif estime que la noble tradition de l'Algérie qui s'est engagée pour la libération politique de toute l'Afrique oblige ses plus hautes autorités, sous l'impulsion du président de la République, la société civile et tout le peuple à poursuivre pour permettre à l'Algérie de contribuer efficacement à la libération de toute l'Afrique», a-t-il conclu. Une lettre adressée au président de la République a été lue pour l'occasion.

«Nous présentons avec honneur et fierté nos vives félicitations à la veille de la commémoration du 56^e anniversaire de l'indépendance», lit-on.

«Nous saisissons l'occasion pour vous témoigner, au nom de la société civile africaine et du collectif notre reconnaissance pour les sacrifices et l'aide diplomatique et matérielle que l'Algérie, carrefour des mouvements africains de libération, a apporté inconditionnellement pour la totale émanci-



pation du continent», a-t-il poursuivi.

Selon lui, la mémoire collective africaine préserve avec fierté le souvenir de l'intervention du président de la République, alors résident de l'Assemblée générale des Nations unies en 1974. «Nous ne pouvons que

vous renouveler notre haute appréciation citoyenne pour le courage et la clairvoyance avec laquelle vous vous êtes acquitté de vos responsabilités historiques», a clamé le docteur en communication qui a lu la missive.

Ali B.

Paix et sécurité au Sahel et en Afrique de l'Ouest

L'ONU remercie l'Algérie pour ses efforts



Les Nations unies apprécient le travail que fait l'Algérie pour aider les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest à faire face aux défis sécuritaires, a affirmé le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mohamed Ibn Chambas, ce lundi, à Alger. Je voudrais exprimer l'appréciation des Nations unies pour le travail que l'Algérie est en train de faire pour les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest», a déclaré le responsable onusien à l'issue d'un entretien avec le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

L'Algérie est un pays ami et frère et est toujours solidaire avec l'Afrique de l'Ouest et le Sahel depuis des années. Aujourd'hui dans l'espace ouest africain sahélien, nous sommes confrontés à des défis particuliers et des défis sécuritaires et ça nous mène aussi à lutter contre l'extrémisme violent et le terrorisme», a-t-il

ajouté. Ibn Chambas a souligné dans ce contexte que l'Algérie «a une expérience particulière» en la matière et qu'il est donc «nécessaire d'échanger avec l'Algérie ses expériences pour faire face aux défis sécuritaires». Le représentant onusien a en outre déclaré qu'il était «particulièrement intéressé par l'initiative de l'Algérie, soutenue par l'Afrique basé sur le concept de vivre en paix». Il est à rappeler que la Journée internationale du Vivre-ensemble en paix qui a été célébrée pour la première fois le 16 mai dernier, a été adoptée par les Nations unies à l'initiative de l'Algérie. Ibn Chambas a enfin indiqué que «le bureau des Nations unies pour le Sahel va travailler avec le ministre (Messahel), avec le partenaire de l'Unesco, la Suisse et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)», avant d'ajouter : «Et nous allons parraïner ce concept et vivre-ensemble en paix». A. B.

Les marchés gaziers

L'Algérie au cœur d'une conférence mondiale à Washington

Le développement et les perspectives des marchés gaziers seront au cœur d'une conférence mondiale à Washington, qui va réunir pendant quatre jours le gotha mondial du pétrole et du gaz. La conférence mondiale sur le gaz (WGC 2018) revient pour une 27^e édition qui débute, aujourd'hui, dans la capitale américaine. C'est la première fois que ce rendez-vous triennal organisé depuis 1931 par l'Union internationale du gaz se tient dans un pays classé comme premier producteur et premier consommateur mondial de cette énergie.

La conférence devrait accueillir près de 12 000 participants, dont 650 conférenciers venant d'une centaine de pays dont l'Algérie, en inscrivant à son agenda 100 sessions thématiques qui seront animées par des dirigeants de grands groupes énergétiques, des chefs de départements ministériels et de représentants d'ONG.

L'Algérie participe à ce grand événement énergétique avec une délégation composée, notamment, du ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni et du PDG de Sonatrach

Abdelmoumen Ould Kaddour. Le patron de Sonatrach sera orateur principal d'un panel organisé autour du thème «accès à l'énergie durable dans les économies en développement». De la reconfiguration des marchés gaziers jusqu'au défis posés à l'industrie gazière en passant par les stratégies commerciales et les enjeux du GNL, les discussions s'annoncent riches autour de cette énergie qui commence à acquérir une place de plus en plus importante dans le mix énergétique mondial. Le gaz naturel, une énergie propre, est devenu en quelques décennies un véritable levier pour la transition énergétique s'imposant comme une alternative au charbon. Ce développement essentiellement soutenu par la souplesse logistique du GNL qui a permis de relier les trois principaux marchés d'Asie, d'Europe et d'Amérique du Nord.

Les chiffres publiés à la veille de la conférence par l'industrie gazière américaine confirment cette tendance. Selon les mêmes prévisions la production du GNL est appelé à augmenter, alors que les

majors tels que Royal Dutch Shell, BP et ExxonMobil s'apprentent à augmenter leurs parts de production de gaz. Pour BP, la part du gaz dans la production totale des hydrocarbures progressera à 60 % en 2020 contre 40% en 2014. ExxonMobil, premier groupe pétrolier mondial, qui a enregistré durant les 5 dernières années les pires performances parmi les super-majors a fait du GNL l'élément central de sa stratégie de reconstitution d'actifs en amont.

«Nous entrevoyons que le marché se développe rapidement avec une demande gazière qui croît plus vite que la demande énergétique globale», prévoit Steve Hill, vice-président en charge de la commercialisation du gaz chez Shell. «Nous ne considérons pas les énergies renouvelables comme une menace pour le gaz», soutient ce responsable, cité par l'agence Bloomberg. Par ailleurs, le coup d'envoi de la conférence qui sera donné, ce mardi, par le secrétaire américain à l'Energie, Rick Perry en présence de plusieurs responsables de l'administration américaine, marque l'intérêt grandissant

que les Etats-Unis accorde au développement de cette énergie.

Le pays devenu tout récemment un net exportateur de gaz grâce au boom du schiste commence à conquérir des marchés en investissant des milliards de dollars pour construire des usines de liquéfaction et des terminaux gaziers.

Aux Etats-Unis, le gaz naturel a dopé notre économie, renforcé notre sécurité nationale et soutenu les énergies renouvelables.

Nous souhaitons étendre cette possibilité à travers le monde, indique Dave McCurdy président d'American Gas Association, cité dans le communiqué diffusé jeudi par l'Union internationale du gaz.

La session qui devrait évoquer plusieurs problématiques liées à la pauvreté énergétique et au financement de l'accès à l'énergie sera également animée par la sénatrice d'Alaska, Lisa Murkowski, la représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU pour l'énergie durable, Rachel Kyte, et le directeur de Stanford Natural Gas Initiative, Mark Zoback. A. M.

LFC 2018

Le projet de loi adopté majoritairement par les députés

Mis à part le RCD et le FFS qui ont voté contre, le MSP qui s'est abstenu, la majorité écrasante des députés a voté, ce lundi, pour le projet de la loi des finances complémentaire pour 2018. Effet marquant : sur les 9 amendements formulés par les députés, deux ont été retirés, deux acceptés et les autres rejetés par la commission des finances et budget et ensuite par les députés par vote à main levée.

Parmi les amendements approuvés, figure surtout la suppression de l'article 6 controversé relatif à la suppression de l'exonération de la TVA de 19% sur les véhicules montés localement. L'exonération étant maintenue, les concessionnaires ne peuvent que s'en réjouir, du moins par rapport à cet aspect. Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a affirmé, lors d'un point de presse animée à l'issue de la séance plénière des députés, qu'en votant unanimement pour la suppression de l'article 6, l'APN est «souveraine» dans la prise de décision. Fortement critiqués par les parlementaires, les concessionnaires ayant investi dans le montage de véhicules feront l'objet d'un contrôle rigoureux, a-t-il ajouté. Avec l'annulation de l'article 6, le gouvernement agira autrement en mettant en place «des mesures et dispositifs de contrôle plus renforcés», a souligné le ministre sans écarter la possibilité de revoir les cahiers des charges. Raouya précise qu'il reviendra au ministère de l'Industrie et des Mines de définir les mesures adéquates à prendre. Il s'agira de répondre aux préoccupations de la commission des finances et budget laquelle a plaidé pour la structuration du marché automobile laissé au diktat de certains concessionnaires. L'organisation de la commercialisation des véhicules montés localement devra, selon les parlementaires, répondre au besoin du marché sur le plan production et prix. Ces derniers devront être plafonnés, a plaidé la commission soulignant que leur marge bénéficiaires devront être en



fonction du prix de revient. Elle a également appelé les industriels à respecter leurs engagements inscrits dans les cahiers des charges par rapport aux taux d'intégration d'autant que de considérables avantages fiscaux leur ont été octroyés par le gouvernement. Ce n'est pas tout. La commission a insisté également sur le respect des délais de livraison des véhicules, l'amélioration des conditions relatives à la vente et le service après-vente. La conformité de la production aux normes techniques internationales, notamment celles inhérentes à la sécurité est également exigée. Cela étant, les concessionnaires

ont du pain sur la planche. Ils doivent d'une part répondre à la demande du marché et d'autre part prouver leur sérieux remis en cause par la majorité des représentants du peuple lors des débats. La suppression de l'article 6 prouve, selon le ministre «la souveraineté du Parlement» et d'ajouter que «ce dernier a prouvé qu'il peut prendre à des décisions et apporter les amendements qu'il souhaite dans le cadre de ses prérogatives». Il a mentionné la nécessité de «respecter ce fait en vertu de la Constitution algérienne». Le 2^e amendement accepté à la quasi-unanimité c'est celui apporté à l'article 5 qui attri-

bue des prérogatives au haut conseil d'investissements pour consentir des exemptions ou réductions de droits, impôts et taxes. Cette mission revient exclusivement au parlementaire. S'agissant du droit additionnel, la commission a estimé qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un droit de regard sur la liste des produits importés et les taux y afférent puisque un bilan de son application sera dressé au Parlement dans le cadre la présentation de la loi des finances. Le reste des articles reste inchangé. Du côté des députés, le PT s'est dit satisfait du vote de l'amendement de l'article 6 qui n'a pas pu être réalisé sans le soutien des parties majoritaires. «Avec la volonté politique, nous pouvons faire bouger les choses», s'est réjoui le député Ramdan Tazibt. Pour le FLN et le RND, c'est le pouvoir d'achat des citoyens qui doit être surtout préservé. Le RCD qui a rejeté le projet justifie sa position par le fait que le texte «ne présente aucune motivation globale pour le recours à de nouvelles mesures après une loi des finances 2018». Quant au FFS, il argumente son refus par «l'absence d'une vision prospective et stratégique dans la gestion des affaires du pays». Le MSP soutient que son abstention est motivée par le fait que le projet de loi est «confus et manque d'objectifs précis». Enfin, le ministre a informé que la commission chargée de la révision des subventions poursuit son travail. Il précisera à ce sujet que la politique des subventions est maintenue, mais seuls les nécessiteux en bénéficieront.

M. M.

Marquées par des mesures strictes d'organisation pour empêcher la fraude Les épreuves du bac s'achèvent positivement



L'examen du baccalauréat, session juin 2018, a pris fin, ce lundi après-midi, après 5 jours d'épreuves marquées par une bonne organisation et des mesures strictes pour empêcher les tentatives de fraude et tout facteur de nature à perturber un déroulement serein et sécurisé de cet examen. Ainsi, 202 candidats à ces épreuves ont été exclus au niveau national pour cause de retard non justifié durant les trois premiers jours de l'examen, alors que 353 cas de triche ont été enregistrés, dont 83% concernaient des candidats libres, a fait savoir le ministère de l'Education nationale.

En prévision du baccalauréat, le gouvernement avait adopté un plan visant la sécurisation des lieux d'examen, la réhabilitation du siège régional de l'Office national des examens et concours (ONEC) à Alger et la réduction des centres de conservation des sujets d'examen, ainsi que l'installation d'appareils de brouillage et de caméras de surveillance et

d'enregistrement au niveau des centres d'impression des sujets du baccalauréat et ceux de conservation, outre l'interdiction d'entrée des véhicules aux centres d'examen. Concernant les absences et retards, le ministère avait appelé tous les candidats à rejoindre les salles d'examen une demi-heure au moins avant le début des épreuves, prévenant que tout retard au-delà de l'heure fixée (9h00) «privera le candidat d'y participer». La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, avait donné mercredi dernier le coup d'envoi des épreuves du baccalauréat depuis les wilayas de Tébessa et Khenchela. La ministre avait assisté à l'ouverture des plis de l'épreuve de la langue arabe de la filière lettres et langues étrangères au même centre d'examen.

Dans une conférence de presse, Benghabrit avait estimé que l'épreuve s'était déroulée dans d'excellentes conditions à l'échelle nationale». S'agissant des coupures de l'Internet, la première responsable du secteur a considéré que cette mesure constituait «une solution temporaire» en attendant des «solutions définitives aux fuites et à la fraude», estimant que ces coupures n'affecteraient pas les entreprises économiques informées à l'avance des périodes de coupure.

Evoquant les fuites intervenues en rapport avec le sujet de l'épreuve de langue arabe sur le réseau social Facebook, la ministre avait affirmé que «des sanctions seront prises» par la commission interministérielle présidée par le ministère de la Justice à l'encontre des responsables de ces fuites.

«Le sujet a été publié sur des pages Facebook après le retour de la connexion Internet», avait précisé la ministre. Plus de 700 000 candidats et candidates étaient convoqués le 20 juin pour passer les épreuves du baccalauréat, dont les résultats seront annoncés à la mi-juillet. La veille de l'examen, la ministre de l'Education nationale avait appelé les candidats et les candidates à «faire preuve de sérénité et de confiance en soi et rejeter tous les comportements de nature à porter atteinte aux efforts qu'ils ont consentis pour la réussite». D'après les données fournies par le ministère de l'Education nationale, le nombre global d'élèves concernés par le baccalauréat cette année était de 709 448, dont 40 % de candidats libres. Le nombre des candidats aux besoins spécifiques avoisinait les 400, soit 216 non-voyants et 169 handicapés moteurs. 849 candidats de nationalités étrangères ont également passé l'examen. Quelque 260 000 encadreurs ont été

mobilisés au niveau des centres d'examen, de regroupement, de codage et de correction pour le bon déroulement des épreuves. Plus de 4390 détenus devaient subir les épreuves au niveau de 43 établissements pénitentiaires agréés par le ministère de l'Education nationale.

Sur le plan pédagogique, la ministre de l'Education nationale avait indiqué à la veille de l'examen que les mesures prises lors des précédentes sessions seraient reconduites cette année : possibilité de choisir entre deux sujets dans chaque matière et octroi de 30 minutes supplémentaires à la fin du temps légal imparti pour chaque épreuve.

Le ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique a fait part, de son côté, d'une «coupure de l'accès à Internet pendant une heure au début de chaque épreuve, afin d'empêcher tout ce qui est susceptible d'impacter négativement l'examen, outre une coupure éventuelle d'accès aux sites des réseaux sociaux».

Le ministère de l'Education nationale a annoncé, à ce propos, qu'il appliquera les mêmes mesures prises lors des sessions précédentes, à savoir l'interdiction pour les candidats, les enseignants, les surveillants, ainsi que le personnel administratif d'introduire téléphones portables, smartphones, tablettes, écouteurs et tout objet connecté dans les salles d'examen pour prévenir tout risque de fraude.

L'examen du baccalauréat de l'année dernière avait vu l'organisation, exceptionnellement, d'une seconde session, en raison des nombreux retards et absences qui avaient été enregistrés. Pour assurer la sécurité des centres d'examen et un déroulement dans le calme et la sérénité des épreuves pour la session 2018, le commandement de la Gendarmerie nationale avait mis sur pied un plan spécial en coordination avec le ministère de l'Education nationale. Il était, ainsi, prévu «la sécurisation des centres d'examen et leur environnement à travers son territoire de compétence et l'accompagnement et la protection de l'acheminement des sujets à partir des directions de l'éducation jusqu'aux centres d'examen».

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) avait, quant à elle, mobilisé 18 000 policiers pour sécuriser les centres d'examen, de regroupement et de correction.

La Direction générale de la Protection civile avait, également, mis en place un dispositif de secours et de prise en charge en cas de nécessité.

Karima S.

Mohamed Aïssa appelle les mosquées à s'ouvrir sur la société et plaide pour leur autonomie financière

Le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Mohamed Aïssa, a appelé, avant-hier, lors de sa visite d'inspection dans la wilaya de Tiaret, à l'ouverture des mosquées sur la société et ses institutions. Il a plaidé pour que ces dernières jouissent d'une indépendance financière.

«Les mosquées sont des institutions sociales et religieuses qui doivent jouer leur rôle principal dans l'établissement des liens entre les différentes institutions de la société et de rassemblement des Algériens et de consolidation des liens qui les unissent», a indiqué le ministre ajoutant que les mosquées «doivent acquérir une indépendance financière à même de leur éviter de solliciter les aides et ce, par l'exploitation des salles de conférences et les différentes structures des mosquées pour accueillir les activités culturelles ainsi que les cérémonies organisées par les institutions se trouvant dans leurs voisinages». Le ministre a indiqué que ces ressources financières peuvent être consacrées pour répondre aux besoins relatifs aux travaux d'entretien et de préservation des édifices des mosquées et la gestion de leurs affaires. Mohamed Aïssa a instruit les responsables de son secteur à réaliser de nouvelles études concernant, à l'avenir, la construction des mosquées, selon un modèle type valable pour toutes les mosquées du pays, ceci sans revoir la réalisation des mosquées construites précédemment. Lors de sa visite à la mosquée «El Habib El Mostafa», dans la commune de Gartoufa, considérée comme la seconde mosquée de la wilaya ayant bénéficié de la technique de traduction des prêches au profit des sourds et muets par l'utilisation des nouvelles technologies, le ministre a insisté sur la généralisation de cette technique à travers les mosquées du pays.

«Les zaouias luttent contre l'extrémisme»

D'autre part, le ministre a souligné, lors de sa visite à la zaouia Hadj Abdelkader-Benmessaouda, dans la commune de Tagdempt et la zaouia Aoun-Allah dans la commune de Tousnina, la nécessité

d'aménager les voies menant aux zaouias, afin d'attirer le plus grand nombre d'étudiants et des disciples, car les zaouias, a-t-il dit, «préservent la référence religieuse à travers l'étude du Coran et œuvrent à la réconciliation et la préservation de l'Islam modéré et luttent contre l'extrémisme, à l'ombre des plans visant la désunion du peuple algérien».

Mohamed Aïssa a indiqué que l'Etat algérien consent des ressources humaines et financières conséquentes pour aider les zaouias, considérées comme de «véritables pépinières des Algériens et ce, en exécution des instructions du président de la République qui donne une grande importance aux zaouias».

D'autre part, le ministre a visité plusieurs mosquées de la région et a posé la première pierre pour la réalisation de la mosquée «Saâd ben Abi Waqas» dans le quartier de Zaâroua, commune de Tiaret.

Unifier la référence religieuse pour contrer les complots contre l'Algérie

D'autre part, le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Mohamed Aïssa, a insisté sur l'importance d'unifier la référence religieuse et l'harmonisation du discours religieux pour faire face aux complots ourdis contre l'Algérie. Selon lui, la mosquée étant une institution sociale et les discours religieux et médiatiques doivent être en concordance.

Le ministre s'est exprimé lors de l'ouverture de la première rencontre nationale sur le discours religieux, à la lumière des défis actuels entre tradition et exigences du renouveau. A cette occasion, Aïssa a indiqué «que l'unification de la référence religieuse et l'harmonisation du discours religieux entre tous les acteurs de la société



est une nécessité à partir de la mosquée comme institution sociale et la concordance du discours religieux et le discours médiatique, avec les exigences de l'heure induites par la technologie et le renouveau de ce discours.

Mohamed Aïssa a affirmé, en outre, que l'imam doit contrer ces complots, au moment où les tenants du discours se multiplient, les idées interfèrent, le danger et l'interférence augmentent et la remise en question du citoyen sur sa religion, sa foi et sa révolution. Le ministre considère l'imam comme un soldat qui a le devoir de protéger l'Etat, complétant ainsi le rôle des membres de l'Armée nationale populaire et en élevant le moral du peuple et faire en sorte qu'il sauvegarde sa foi et sa patrie et lui faire éviter les appels de l'intégrisme». La rencontre comprend cinq axes, notam-

ment, le discours religieux, notion et éléments «les domaines et les types de discours religieux», le discours de la mosquée entre réalité et objectifs de formation «les références du discours religieux en Algérie», et les repères du renouveau du discours religieux et les exigences de la complémentarité des savoirs».

La rencontre est organisée durant trois jours par la direction des affaires religieuses et des waqfs de la wilaya de Tiaret, en coordination avec la faculté des lettres de Tiaret. Le ministre a annoncé la promulgation d'un décret, dans les prochaines semaines, concernant la gestion des waqfs et qui permettra d'investir dans ce domaine et en faire un outil de développement et au service de la société et la promotion de l'action caritative.

Selma D.

Bac

555 candidats exclus pour triche ou retard



«Deux-deux candidats ont été exclus durant les trois premiers jours de l'examen à cause de leur arrivée aux centres d'examens au-delà de 8h30 dont 80% sont des candidats libres», a déclaré le chargé de communication du ministère, Abdelkrim Kadourli précisant, par ailleurs, «la non-exclusion de 40 427 can-

didats retardataires ayant des justificatifs, soit 5,69% des candidats au baccalauréat». «Ce nombre représente les retardataires arrivés aux centres de déroulement d'examen entre 8h00 et 8h30, soit avant la distribution des sujets du baccalauréat où le candidat a le droit de poursuivre ses examens», a ajouté la même source.

D'autre part, Kadourli a fait savoir que «353 cas de triche ont été enregistrés», indiquant que «83% des candidats concernés par la triche sont des candidats libres». La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit avait annoncé l'attribution d'une demi-heure aux candidats pour rejoindre leurs centres d'examens à condition que leurs retards soient accompagnés d'un justificatif présenté par le candidat au centre de déroulement d'examen, ce qui lui permet d'éviter

l'exclusion tandis que le retard au-delà de 8h 30 (le temps consacré à la distribution des sujets) constitue une cause suffisante pour priver le candidat de passer son examen. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la série des mesures adoptées pour sécuriser le baccalauréat et assurer sa crédibilité. Aussi, le gouvernement a adopté un plan approuvé par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales visant la sécurisation des lieux d'examen, la réhabilitation du siège régional de l'Office national des examens et concours (ONEC) à Alger et la réduction des centres de conservation des sujets d'examens, mais aussi l'installation d'appareils de brouillage et de caméras de surveillan-

ce et d'enregistrement au niveau des centres d'impression des sujets du baccalauréat et ceux de conservation, outre l'interdiction d'entrée des véhicules aux centres d'examen.

Concernant les absences et retards, le ministère avait appelé tous les candidats à rejoindre les salles d'examen une demi-heure au moins avant le début des épreuves, soulignant que tout retard au-delà de l'heure fixée (9h00) «privera le candidat d'y participer».

Et pour sensibiliser les candidats à la gravité de la triche, des affiches sur l'interdiction de l'utilisation de certains appareils dont les portables, les écouteurs et le Bluetooth ont été collées au niveau des centres d'examen. Aussi, des orientations ont été présentées par les surveillants et les enseignants aux candidats. Pour rappel, 709 448 candidats passent depuis mercredi dernier les examens du bac dont 40% sont candidats libres.

Sur 600 000 encadreurs mobilisés pour les examens des 3 cycles, 260 000 ont été mobilisés pour cette session au niveau des centres d'examen, de collecte, de codage de copies en anonymat et de correction (18 500 centres).

Culture maraîchère L'Algérie a produit plus de 130 millions de quintaux en 2017

La production nationale des cultures maraîchères a atteint 130,2 millions de quintaux en 2017, avec un rendement de près de 300 q/ha, a indiqué, hier, le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche dans un communiqué.

Les wilayas potentielles en matière de production des cultures maraîchères sont El Oued avec une production de 16,13 millions de quintaux, Aïn Defla avec 15,1 millions de quintaux, Mostaganem avec 9,1 millions de quintaux, Biskra avec 8,53 millions de quintaux, Skikda avec 5,51 millions de quintaux, Boumerdès avec 4,9 millions de quintaux et Tipasa avec 4,4 millions de quintaux, note le communiqué. Par ailleurs, le ministère de l'Agriculture a fait savoir que l'assemblée générale électorale des producteurs des cultures maraîchères a élu Abdelkader Naga comme président du Conseil national interprofessionnel de la filière maraîchère. Après son élection, Naga s'est engagé à travailler avec l'ensemble des acteurs de la filière pour la promotion et le développement de ce type de culture, et ce, à tra-

vers l'accompagnement des agriculteurs, notamment les producteurs des cultures maraîchères, et la prise en charge de leurs préoccupations. Selon lui, ce Conseil national interprofessionnel de la filière maraîchère est appelé à jouer un rôle moteur et constitue un espace de communication et de concertation entre la profession et les pouvoirs publics. D'autre part, le Conseil aura pour tâche de collecter les données nécessaires à l'élaboration d'une feuille de route devant guider l'activité de la filière maraîchère. Pour rappel, cette élection s'est faite suite aux recommandations issues des Assises nationales de l'agriculture tenues en avril dernier à Alger, qui avaient prévu la mise en place d'organisations professionnelles et interprofessionnelles des filières agricoles.

Moussa O.



Le gouverneur de la Banque d'Algérie a exposé, jeudi dernier, aux PDG des banques, l'analyse rétrospective de son institution sur le refinancement du système bancaire et son évolution. Lors de cette rencontre Mohamed Loukal a retracé les lignes directrices de la politique monétaire de la Banque d'Algérie ainsi que les dispositions du nouveau dispositif de renforcement de la collecte des devises des particuliers. Ces actions s'inscrivent, avait informé Loukal, comme mesures

Situation monétaire Loukal fait le point

prises par la Banque pour «faire face à l'assèchement prévisible de la liquidité bancaire». Cette situation avait d'ailleurs attiré l'attention du Comité des opérations de politique monétaire (COPM) de la Banque d'Algérie. Ce dernier avait décidé en août 2017 de «ramener le taux de la réserve obligatoire de 8% à 4%» afin de «libérer une liquidité additionnelle sur le marché estimée à 350 milliards de dinars» a expliqué Loukal. La Banque d'Algérie, avait de son côté «suspendu l'instrument de l'absorption de la liquidité» et «supprimé la rémunération de la facilité de dépôt». S'en suivra la mesure de l'amendement en octobre 2017, de la loi relative à la monnaie et au crédit autorisant la Banque d'Algérie à financer directement, notamment, le déficit budgétaire, le refinancement de dettes publiques et le Fonds national d'investissement (FNI). Quant aux effets de l'ensemble de ces dispositifs, Loukal a soutenu que «l'impact immédiat et le plus visible est la transition rapide d'un déficit de liquidité du système bancaire, dans son ensemble, vers un excédent substantiel de liquidité». Il fera rappeler en ce sens qu'à partir de mi-novembre 2017, «les facteurs autonomes ont généré, de nouveau, un excédent de liquidité important qui s'est élevé à environ 1500 milliards de dinars dans les premiers mois de 2018». Il rappellera aussi qu'au 8 janvier 2018, «les opéra-

tions de reprise de liquidité ont débuté sous forme de dépôts à terme à «7 jours sachant que les montants à absorber sont décidés par la Banque d'Algérie et adjugés à travers des enchères à taux variable avec un taux maximum proche du taux directeur». Pour lui, le taux directeur continue de «signaler l'orientation de la politique monétaire en ligne avec ce que la Banque d'Algérie considère comme le maintien de la stabilité des prix». Une semaine après, débutait également la première période de constitution de la réserve obligatoire, qui permettrait selon Loukal, l'utilisation «stériliser l'excédent de liquidité induit par le programme de financement monétaire». Pour ce qui est des prochains mois, Loukal, informe que la Banque d'Algérie «continuera à suivre de près tous les développements macroéconomiques et monétaires et ajustera, si nécessaire, les paramètres de l'ensemble des instruments à sa disposition pour assurer la stabilité des prix». Le principal défi est désormais de continuer à «assurer la stabilité des prix dans un environnement de surplus de liquidités substantiels et persistants», déclare Loukal et ce, grâce aux instruments adéquats, dont dispose la BA, pour la «gestion de la liquidité et est prête à les utiliser dans la mesure nécessaire».

Amel Driss

Impôt forfaitaire unique Le 30 juin dernier délai pour les déclarations

La date limite du dépôt de la déclaration prévisionnelle du chiffre d'affaires des contribuables éligibles à l'impôt forfaitaire unique (IFU) au titre de l'année 2018, a été fixée au plus tard le 30 juin courant, a indiqué lundi la Direction générale des impôts (DGI) dans un communiqué. Le dépôt de cette déclaration s'effectue auprès de l'inspection des impôts ou du Centre de proximité des impôts du lieu d'activité, ajoute la même source. Les contribuables peuvent opter pour le paiement intégral de l'IFU à la Recette des impôts dont ils relèvent au moment du dépôt de la déclaration. Ces mêmes contribuables peuvent procéder au paiement fractionné de cet impôt en s'acquittant, lors du dépôt de la déclaration prévisionnelle, de 50 % du montant de cet impôt. Pour les 50 % restants, leur paiement s'effectue au moyen du bordereau avis de versement fractionné de l'IFU, et ce, en deux versements égaux du 1^{er} au 15 septembre 2018 et du 1^{er} au 15 décembre 2018, précise la DGI. Le minimum d'imposition en matière de l'IFU est fixé à 10.000 DA, note la DGI. Toutefois, les jeunes promoteurs éligibles aux dispositifs d'aide à l'emploi (ANSEJ, CNAC et ANGEM) sont assujettis à un minimum d'imposition égal à 5.000 DA. Lorsque le délai de paiement expire un jour de congé légal, le paiement est reporté au premier jour ouvrable qui suit.

Investissement en Algérie La communauté algérienne établie à l'étranger manifeste sa volonté

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a décidé une série de mesures pour encourager les membres de la communauté algérienne établie à l'étranger à investir et à contribuer au développement économique et social en Algérie. Ces procédures avaient été annoncées par le Premier ministre Ahmed Ouyahia le 7 décembre dernier à Paris devant les membres de la communauté algérienne établie en France. De jeunes entrepreneurs de la communauté algérienne établie en France ont répondu, dimanche, à cet appel lancé par le président de la République. Ainsi, ils ont fait part de leur volonté, lors d'une visite au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN), à transférer leurs expériences dans différents domaines, a indiqué la chambre basse dans un communiqué. S'exprimant à ce sujet, Hachemi Yamna, qui a conduit la délégation, a informé que la cette dernière a pris connaissance de plusieurs détails importants à l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), saluant au passage les «efforts» déployés pour mobiliser les différentes compétences en vue de rendre service à leur pays d'origine. Pour sa part, le vice-président de l'APN, Djamel Bouras, qui a reçu la délégation, a affirmé que la communauté établie à l'étranger, bénéficiait d'«avantages et facilitations» accordés dans le cadre des programmes du président de la République afin d'encourager l'investissement en Algérie, notamment en ce qui concerne la création de micro-entreprises à travers les dispositifs (Ansej, Cnac et Ondi), a noté le communiqué. Il s'attend, par ailleurs, à ce que cette communauté, donne «une image honorable de l'Algérie», rappelant au passage que l'«Etat algérien reste au service de son peuple et sa communauté à travers le monde». Bouras saisira cette occasion pour réitérer la disposition des députés à être au service de chaque citoyen algérienne», a conclu le



communiqué. Il importe de noter les mesures de facilitations accordées par l'Etat en faveur de la communauté figure l'exploitation du «potentiel de croissance» de l'Algérie, comme expliqué auparavant par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Pour le ministre, plusieurs gisements d'investissements «extrêmement importants» demeurent inexploités, notamment dans les «secteurs de l'agriculture, l'agro-industrie, le tourisme, l'économie numérique, l'industrie de transformation, les énergies renouvelables ou l'économie verte». En favorisant l'émergence de ces secteurs et bien d'autres, la communauté aura participé au développement, proprement dit, et à celui du savoir-faire des compétences nationales.

A. D./Ag.

Alger

Près de 10 000 enfants des wilayas du Grand Sud et du Sahara occidental accueillis dans des centres d'été

Dans le cadre du programme des colonies de vacances, près de 10 000 enfants issus des wilayas du Grand Sud et du Sahara occidental seront accueillis prochainement dans les centres de vacances au niveau de la wilaya d'Alger, a indiqué le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger, Krache Tarek.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du ministère de la Jeunesse et des Sports dans son volet relatif aux centres de vacances et de jeunes en prévision de la saison estivale en cours, a déclaré.

Krache, précisant que neuf centres d'été ont été réservés pour l'accueil de 10 000 enfants issus des différentes wilayas du Grand Sud comme Tamanrasset, Ouargla et Adrar ainsi que des enfants sahraouis qui seront accueillis par groupes de 60 enfants.

D'une capacité d'accueil de 1000 personnes, ces centres de vacances dirigés par le ministère de la Jeunesse et des Sports sont répartis sur quatre grands sites, à savoir, Sidi Fredj, Staouéli, Zéralda et Qadous, aménagés à cet effet et disposant d'un personnel administratif et médical pour assurer la prise en charge des petits vacanciers tout au long des 4 sessions. Selon les chiffres du ministère de la Jeunesse, près de 30 000 enfants, issus des wilayas de Sud pour la plupart, seront accueillis cette année au niveau des centres et camps de vacances implantés dans les wilayas côtières, a-t-il rappelé.

Dans le cadre de l'opération Plan bleu, des listes ont été consacrées aux jeunes et enfants dont les familles ont bénéficié des programmes de relogement pour l'organisation de sorties et de visites touristiques quotidiennes vers les wilayas côtières entre autres Jijel, Mostaganem, Aïn Témouchent et El Tarf, a fait savoir Krache, ajoutant que la DJS prendra en charge le transport, l'hébergement et la restauration.

Un riche programme de divertissement est prévu pour l'animation des plages algéroises à travers des soirées artistiques et des concours de musique en faveur des jeunes talents, outre l'organisation de sorties, de festivals, d'expositions, de conférences et d'ateliers pour enfants.



Houda H.

Béjaïa

La caravane nationale du pèlerinage fait escale

La caravane nationale du pèlerinage «El Hadj El Mabrou» mise sur pied par l'Office national du Hadj et de la Omra a «bivouaqué», ce dimanche, à Béjaïa où elle a réuni des dizaines de candidats et de curieux pour leur prodiguer conseils et les imprégner des rites à observer pendant leur «voyage» aux deux Lieux Saints de l'Islam. Les membres de la caravane, organisée à même la mosquée d'El Kaouther, située dans le quartier d'Amriou, nouveau carrefour populaire et culturelle de la ville, sous le thème générique «La jurisprudence des rites et la morale du pèlerin», se sont évertués à expliquer tous les aspects en rapport avec ce rite, 5^e pilier de l'Islam, qu'il s'agisse de jurisprudence, du respect des démarches à suivre sur place pour son accomplissement, notamment les lieux à visiter et les attitudes à y adopter, les dispositions personnelles à observer, en terme sanitaire, de pratiques spirituelles, ou des respects des consignes de la délégation nationale du pèlerinage. Un accent particulier a été mis sur les notions de civisme et l'aspect moral dont chaque pèlerin doit faire preuve. Des maquettes et photos des Lieux Saints ont été développées donnant l'opportunité à l'assistance de toucher du doigt et de se familiariser avec le rite dans son ensemble.

Béjaoui B.

Boumerdès

Visite de la caravane nationale des plages

La «caravane nationale des plages», organisée à l'initiative de l'Office national du tourisme (ONT) au profit des représentants de la presse nationale, a fait escale, ce dimanche, à Boumerdès suite à son lancement officiel à partir d'Alger en présence du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud. La caravane, composée d'un groupe de journalistes, des secteurs public et privé, sillonna, durant une semaine, les 14 wilayas côtières du pays, a indiqué Chel mouh Fayçal, représentant de l'ONT et chargé de l'accompagnement des journalistes. L'opération a pour objectif principal de faire la promotion du potentiel touristique des régions sillonnées par cette caravane d'information. Des brochures d'information sur le sujet seront distribuées, à l'occasion, aux estivants et baigneurs au niveau des plages. L'opportunité sera également exploitée pour sensibiliser et inciter les estivants à l'impératif de préservation de l'hygiène des plages et du milieu marin, afin de marquer leur contribution dans la promotion du secteur touristique national. La délégation de journalistes, accueillie par les cadres de la Direction du tourisme, a entamé son périple, par la ville de Boumerdès. La plage centrale, le front de mer et le complexe de la stèle commémorative de cette ville sont autant de sites touristiques visités par les hôtes de Boumerdès, qui se sont également rendus aux jardins de la «Victoire» et du «21 mai». A Boudouaou El Bahri (sud de Boumerdès), les représentants des médias nationaux ont découvert de nombreuses belles plages encore à l'état vierge, avant de se rendre à Zemmouri, à 12 km à l'Est du chef-lieu, où ils ont visité un camp de vacances mitoyen à la plage de Zemmouri El Bahri, actuellement en cours de réaménagement, en application des orientations du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire qui œuvre à encourager ce segment du tourisme.

Après une visite du complexe mitoyen «Adim», la délégation de journalistes devait se rendre, dans l'après midi, à Cap Djinet, à l'Est, pour une petite escale au niveau de ses plages, avant d'arriver à Dellys, à l'extrême-Est de la wilaya, pour une plongée dans l'histoire ancestrale de cette cité antique, à travers sa vieille Casbah, le phare «Bengut» et son vieux port, entre autres.

Sûreté d'Alger

Arrestation en mai de plus de 3800 individus impliqués dans diverses affaires criminelles



Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté en mai plus de 3800 individus impliqués dans différents crimes et saisi plus de 8 kg de cannabis, a indiqué, ce dimanche, un communiqué de la cellule de communication de ce corps de sécurité. Dans le cadre des activités de lutte contre la criminalité en milieu urbain, les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont traité en mai 3340 affaires entraînant l'arrestation de 3832 personnes impliquées dans diverses affaires criminelles, avec la saisie de 8 kg de drogue (résine de cannabis), 27 gr de cocaïne, 930 gr d'héroïne et 11 768 comprimés psychotropes. Parmi les suspects, 2021 sont impliqués dans des affaires liées à la détention et la consommation de drogue et psychotropes, 298 dans des affaires liées au port d'armes prohibées et 1513 dans d'autres affaires. Sur le total des affaires traitées, 232 affaires ont trait aux atteintes aux biens et 619 aux atteintes aux personnes.

Quant aux délits et crimes contre la famille et d'atteinte aux mœurs, les services de la sûreté de la wilaya d'Alger ont traité en mai 22 affaires et 530 affaires relatives aux crimes et délits contre la chose publique ainsi que 98 affaires à caractère économique et financier, a indiqué le communiqué. Pour ce qui est des affaires de port d'armes blanches prohibées, 291 affaires dans lesquelles 298 individus sont impliqués ont été enregistrés, a précisé le communiqué. Ces individus ont été présentés devant les juridictions compétentes. Dans le cadre de la lutte contre la drogue, 1832 affaires ont été traitées dans lesquelles 2021 individus sont impliqués et 8 kg de cannabis, 11768 comprimés psychotropes, 27 gr de cocaïne et 930 gr d'héroïne ont été saisis. Par ailleurs, les forces de police ont effectué 198 opérations de contrôle des activités commerciales organisées, ce qui permis l'exécution de 12 arrêtés de fermeture ordonnés par les autorités compétentes.

En matière de prévention routière, les services de sécurité ont enregistré durant cette période 18 554 infractions routières qui ont permis le retrait de 6077 permis de conduire. Le mois dernier, les accidents de la circulation (48) ont fait 2 morts à Alger et 53 blessés. Ces accidents sont dus principalement au non-respect du code de la route, selon les services de la sûreté de wilaya qui indiquent que les services de la sécurité publique de la sûreté d'Alger ont effectué durant cette période 1099 opérations de maintien de l'ordre.

Durant le même mois, la sûreté d'Alger a enregistré 51 527 appels sur le numéro vert 1548 et le numéro de police secours 17 ainsi que 1131 appels sur le numéro 104. H.H.

Projet de réalisation des 150 logements LPA à Bouira Les acquéreurs observent un sit-in

Durant, pratiquement toute la matinée d'hier, les acquéreurs des 150 logements ont observé un sit-in devant le siège de l'agence foncière de la wilaya de Bouira dont relève le projet pour demander aux responsables et aux autorités d'accélérer la cadence des travaux et par là résilier le contrat des entreprises réalisatrices car, selon monsieur Gaci Ahmed porte-parole des protestataires qui nous a déclaré que «d'abord ces entreprises sont défaillantes donc nos logements accusent un retard monstre, car la durée oscille et varie entre 27 et 34 mois, alors que dans le cahier de charge initial, ces logements ne devraient pas dépasser le délai imparti de 18 mois, tout en ajoutant que le taux d'avancement des travaux est de 25 % seulement et le rythme imprimé aux travaux est très lent, d'ailleurs lors de notre déplacement sur les lieux, nous avons constaté que le chantier n'est pas suffisamment doté en matériaux et pire encore le nombre d'ouvriers est très insuffisant. D'autres protestataires en colère, le projet des 150 loge-

ments auxquels ils sont acquéreurs sont des types F3 et F4 dont la valeur est estimée respectivement de 130 millions et 145 millions de centimes l'unité a été carrément «négligé», selon leurs déclarations par les responsables locaux, d'ailleurs, la majorité ont déjà payé et réglé le montant exigé dans son intégralité, alors que d'autres acquéreurs sont en train de payer par tranches, pour rappel ces acquéreurs avaient déjà observé un sit-in le mois de février passé devant la même agence foncière, et avaient adressé une pétition au ministre de l'Habitat, et même au wali de Bouira Mustapha Limani lors de sa visite sur le chantier le mois de mars avait constaté de visu et déploré ce retard, d'ailleurs le wali avait déclaré que : «Je constate et déplore que l'ensemble des projets sont très en retard et pourtant tous les moyens humains et matériels ont été mis à la disposition des entrepreneurs» d'ailleurs le wali avait donné instruction aux entrepreneurs pour redoubler d'efforts pour tenir leurs engagements. Taïb Hocine

Sétif

Les projets des grands transferts d'eau ouvrent de vastes perspectives de développement

Les projets des grands transferts d'eau vers les Hauts-Plateaux, notamment, Sétif, à partir des deux wilayas de Jijel et Béjaïa ouvrent de vastes perspectives de développement pour la région, estiment des experts en économie.

Ce lien étroit entre l'eau et le développement a été particulièrement souligné par le rapport de l'ONU, publié à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau le 22 mars 2016, qui relève que 3 sur 4 emplois créés à travers le monde sont directement ou indirectement liés aux ressources hydriques, notent ces experts. La wilaya de Sétif a bénéficié à ce titre de deux méga-projets de transfert. Celui concernant la partie orientale prévoit le transfert annuel de 151 millions m³ du barrage d'Iraguene (Jijel) vers celui de Dhraa Diss dans la commune de Tachouda (Sétif). Le second concerne la partie occidentale de la wilaya et porte sur le transfert annuel de 122 millions m³ du barrage Ighil Emda (Béjaïa) vers celui d'El Mouane. Ces deux projets affichent respectivement des taux d'avancement des travaux de 85 % et 98 %, selon le directeur de wilaya des ressources en eau, Abdelkarim Smaïl, qui souligne que le 3^e transfert, dont les travaux ont été lancés récemment par les deux ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui et des Ressources en eau, Hocine Necib, porte sur le transfert annuel de 20 millions m³ du barrage de Tichy Haf (Béjaïa) pour renforcer l'alimentation en eau potable des six communes de Beni Ouartilène, Aïn Lgradj, Bousselam, Guenzet, Herbil et Dhraa Kebila.

Sétif, vers la fin des déficits

Pour le directeur du secteur hydraulique, les efforts des pouvoirs publics pour mettre fin aux dysfonctionnements en matière d'alimentation en eau potable de la population ont

porté, outre ces méga-projets, sur la mise en œuvre d'une série de mesures d'urgence dont l'installation du barrage d'Aïn Zada (Bordj Bou-Arréridj) qui approvisionne une grande partie de la ville de Sétif, la mobilisation de 26 camions-citernes pour les communes en manque d'eau et le fonçage de 5 puits profonds dans la commune de Sétif. En prévision du pic de la demande sur l'eau durant l'été 2018, il a été procédé à la mise en exploitation de 18 forages à travers la wilaya, au lancement d'une opération d'installation d'une station de traitement de l'eau d'une capacité de 50 000 m³/jour au niveau du barrage d'El Mouane, la réalisation d'un château d'eau de 40 000 m³ pour la ville de Sétif, l'alimentation de Salah Bey, Errasfa, Bir Hedada et Aïn Oulemène à partir des forages de Kherza Youcef et la mobilisation des forages de Chaâba Hamra pour approvisionner El Hamma, Boutaleb, Aïn Lahdjar, Beïdha Bordj et le centre d'Aïn Azel, précise la même source. 31 autres opérations ont été engagées au titre du budget de la wilaya pour une enveloppe financière de 930 millions de dinars affectée, notamment, à la construction de châteaux d'eau et réseaux d'alimentation en eau, ajoute Abdelkarim Smaïl qui fait état de 80 opérations diverses mobilisant 550 millions de dinars en plus de trois opérations sectorielles inscrites pour plus d'un milliard de dinars et portant sur le fonçage de 21 forages et le renforcement de l'alimentation en eau potable de 14 communes.

La requalification des canalisations alimentant à partir de la source d'Oued El Bared les communes d'Oued El Bared, Amoucha, Tizi N'Bechar et El Ouricia qui touchent à



leur fin en porteront le débit de 150 litres/seconde actuellement à 300 l/s, selon le même responsable.

L'eau, locomotive du secteur agricole

Toutes ces mesures ont permis de garantir un approvisionnement quotidien des populations de 30 communes sur les 60 que compte la wilaya, assure le directeur du secteur, avant de souligner que l'objectif des autorités de la wilaya est de couvrir l'intégralité des besoins

de toute la wilaya grâce aux projets des grands transferts. Les projets des grands transferts sont aussi dirigés vers la relance du secteur agricole. Ainsi, le transfert oriental assurera l'irrigation de 20 000 hectares dans la région d'El Eulma, tandis que celui occidental permettra d'arroser 16 000 hectares dont 5000 dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, indique le directeur des ressources en eau. Tous ces projets boosteront certainement le secteur agricole ainsi que toutes les autres activités économiques, estime le même responsable.

Aâdjemi Y.

M'Sila

Éradication de plus de 140 décharges sauvages depuis début 2018



Au total 141 décharges sauvages ont été éradiquées depuis début 2018 à M'Sila à la faveur des chantiers de l'environnement ouverts dans la wilaya, dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle, ont indiqué les services de la wilaya. Ces opérations ont nécessité la mobi-

lisation de 411 agents spécialisés dans le domaine, répartis sur 43 chantiers affectés au bénéfice de 23 communes à forte densité démographique. Les agents mobilisés, selon les services de la wilaya, ont été chargés de l'assainissement des cités, l'entretien des espaces verts, la collecte des

déchets en plastique pour leur recyclage dans les Centres d'enfouissement technique (CET) répartis sur le territoire de la wilaya. L'opération a également permis l'éradication de pas moins de 300 décharges sauvages durant les deux dernières années à travers 30 communes de cette wilaya, ce qui a permis, la préservation de l'environnement.

Une action similaire portant élimination de 800 décharges sauvages, notamment des déchets ménagers, permettant la collecte de 170 000 tonnes d'ordures acheminées vers les CET et les décharges publiques, a été effectuée, par ailleurs, dans le cadre d'activités de volontariat initiées par les mêmes services avec la collaboration du mouvement associatif, sous le slogan «le début pour nous et la continuité pour vous».

Hinda B.

Batna

Démolition de 49 locaux commerciaux illicites au centre-ville

Pas moins de 49 locaux commerciaux illicites ont été démolis, ce dimanche, dans le quartier du 5 juillet au centre-ville de Batna, sous la supervision des services techniques de la commune et la daïra.

Le wali de Batna, Abdelkhalek Sayouda, a indiqué sur site que ces magasins représentaient «des points noirs» dans la ville de Batna, soulignant que cet endroit sera réaménagé avec la réalisation d'autres commerces modernes digne de la capitale des Aurès, selon un accord établi entre les propriétaires, les services de la commune et une entreprise de réalisation privée. Le même responsable a fait savoir qu'un projet d'ouverture et de goudronnage d'une route à proximité de ces commerces sera réalisé sur 1,6 km, à

partir du quartier «Zemala», en passant par la cité «Ennasr» et «El Ikhdjar», jusqu'à la cité «Kechida», faisant savoir que cette voie contribuera à dégorger les embouteillages du centre de la ville de Batna.

Selon les services de la commune de Batna, la réhabilitation de ces locaux sera lancée après l'achèvement de l'étude qui a été confiée à un bureau d'études spécialisé, ajoutant que leur superficie sera plus grande que celle d'origine. La même source a indiqué, en outre, que les services de cette commune assureront, notamment, l'aménagement du cadre de vie, tandis que les propriétaires des commerces se chargeront des coûts de réalisation du projet.

• Khenchela Réception avant fin 2018 de projets d'aménagement de 15 plans d'occupation du sol

Des projets d'aménagement de 15 plans d'occupation du sol (POS), en cours de réalisation dans la wilaya de Khenchela, seront réceptionnés «avant fin 2018», a annoncé, ce dimanche, le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC), Messaoud Ghoul. Le taux d'avancement des travaux de ces POS a atteint 65 %, a indiqué le responsable, soulignant que ces projets sont destinés à accueillir plus de 19 300 logements, dont 886 unités sont actuellement en cours de construction.

Les travaux d'aménagement de ces plans d'occupation de sol portent sur la réalisation de routes, de réseaux d'eau potable et d'assainissement, des réseaux d'électricité et de gaz naturel en plus d'autres actions d'aménagement extérieurs, à savoir le roiboisement et l'aménagement d'espaces et aires de jeux. «POS sont situés dans les communes de Khenchela, Aïn Touila, Kaïs, Bouhmama, Babar, Ouled Rechache, Chechar et Taouziert», a poursuivi le responsable. Ces plans d'occupation du sol, en cours de réalisation à travers la wilaya, s'étendent sur une surface globale de 547 hectares et ont nécessité une enveloppe financière de 3,150 milliards de dinars.

• Mila Des citoyens protestent contre la spoliation des terres à Minar Zarza

Des citoyens de la mechta Fedoules, dans la commune de Minar Zarza (Mila), se sont rassemblés devant le siège de la commune pour protester contre la spoliation des terres de la commune par des étrangers à la wilaya. Selon les protestataires, leur mouvement dénonce l'appropriation par des habitants de la commune de Djemila (Jijel) de surfaces de la localité de Fedoules qu'ils exploitent indûment depuis plusieurs années à des fins agricoles, appelant à mettre un terme à ces dépassements et atteintes aux biens de la commune. Pour le président de l'APC de Minar Zarza, Abdellali Chebita, ce différend foncier est «très ancien» et les terrains en question appartiennent au domaine public et au territoire de la commune de Minar Zarza d'après les conclusions faites en mars dernier par une commission mixte des services agricoles, de la Conservation des forêts, du cadastre et des services de la commune. Selon cet élu, ces conclusions rendent l'exploitation et les clôtures réalisées par certains habitants de la commune de Djemila voisine, «illégitimes et sans aucun appui légal». Il a ajouté que les services de la commune sont en voie de promulguer un arrêté qui permettra la suppression des clôtures installées et la libération des terrains pour les consacrer, notamment, au pacage, a assuré le président de l'APC en guise de réponse aux protestataires.

Oran

Accord de coopération entre l'université Oran 1 et l'Institut supérieur des métiers et des arts du spectacle et de l'audiovisuel

L'université Oran1 Ahmed-Ben Bella a signé dernièrement un accord de coopération avec l'Institut supérieur des métiers du spectacle et de l'audiovisuel, a-t-on appris auprès de l'université.

Cet accord de coopération, qui a été signé par le recteur de l'université Oran1, Abdelbaki Benziane, et la directrice de l'Institut, Akkak Fouzia, entre dans le cadre de «la coopération scientifique et l'échange d'expériences professionnelles dans le domaine de la recherche scientifique et le développement technologique», a indiqué la même source. Cet accord, qui dure 3 années renouvelables, comprend les différents aspects scientifiques, à l'instar de l'organisation pédagogique, la formation, les recherches théoriques et pratiques, ainsi que les manifestations scientifiques et de documentation et ce, dans le cadre des spécialités d'intérêt commun entre les deux établissements de formation. Dans ce cadre, la même source a indiqué que l'Institut supérieur des métiers et des arts du spectacle et de l'audiovisuelle offre de nombreuses spécialités techniques et artistiques comme l'ingénierie du son, la prise d'image et le montage, ainsi que les techniques d'intégration de programmations modernes dans le domaine de la commu-

nication visuelle, de la numérisation et de l'archive. La signature de cet accord de coopération est le fruit d'une large discussion portant sur l'enrichissement de ses différents aspects, la clarification des points de vue et la mise en place d'une stratégie d'échanges scientifiques tout au long de l'application de cet accord, qui a été également couronnée, à l'occasion, par la signature d'un autre accord bilatéral (secondaire) entre l'Institut en question et le Laboratoire de recherche sur «l'indexation des films révolutionnaires algériens et leur archivage», dépendant du département des Arts de la faculté de littérature et des Arts de l'université Oran1. Cet accord prévoit le renforcement de la coopération mutuelle dans le domaine de formation en photographie, en montage et en numérisation et archivage des films révolutionnaires algériens et l'échange d'expériences, théorique et pratique, notamment dans les spécialités théâtre et cinéma, devant bénéficier aux étudiants des 3 niveaux du cycle LMD.

Lehouari K.



Tlemcen

La 3^e édition du Salon national de l'automobile, des camions et des motocycles jeudi prochain



La 3^e édition du Salon national de l'automobile, des camions et des motocycles se tiendra du 28 juin au 3 juillet prochain à Tlemcen, a-t-on appris des organisateurs. Initié par l'entreprise «Dia Sevent», en collaboration avec le Palais des arts et des expositions du quartier Koudia, dans la commune de Tlemcen, ce Salon verra la participation de sept producteurs dans l'industrie mécanique en Algérie, a souligné le directeur de l'entreprise Dar Abid Fethallah. Plus de 50 véhicules de différentes marques seront mises en vente au profit des visiteurs, durant ce Salon dont les producteurs proposeront des réductions allant jusqu'à 500.000 DA, selon les organisateurs. «Cette manifestation sera une occasion pour les citoyens d'acquérir des véhicules à des prix compétitifs avec livraison immédiate». En outre, cet événement sera marqué également par l'organisation d'une campagne de sensibilisation sur la sécurité routière et la promotion de la consommation du produit algérien.

Mascara

Saisie de psychotropes

La Gendarmerie nationale a neutralisé un réseau de trafic de psychotropes opérant dans plusieurs wilayas du pays. L'opération a eu lieu la semaine dernière suite à une information parvenue aux enquêteurs concernant une filière de trafiquants. Au barrage de Ras El Aïn Amirouche, dans une file de voitures, le véhicule en question est repéré et intercepté. Les gendarmes ont trouvé à bord, dans une cachette sous la banquette arrière, 380 comprimés de psychotropes Ecstasy. L'automobiliste a été arrêté et le véhicule saisi. L'enquête a déterminé qu'il s'agissait d'une association de malfaiteurs. Deux autres complices sont recherchés. Le mis en cause a été présenté à la justice qui l'a incarcéré.

Mostaganem

L'opération de renouvellement des structures des chambres de wilaya et inter-wilayas de pêche et d'aquaculture achevée

L'opération de renouvellement des structures des chambres de wilaya et inter-wilayas de pêche et d'aquaculture a été achevée récemment, a indiqué à Mostaganem le président de la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture, Abdelhakim Lazaâr. Lors de l'installation du nouveau président de la Chambre de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya de Mostaganem, Mustapha Ilyes, le président de la Chambre nationale a précisé que l'opération de renouvellement des chambres de wilaya et inter-wilayas, notamment les assemblées générales, les bureaux et l'élection des présidents et des élus (21 chambres sur le plan national) «permettra

une prise en charge idéale des préoccupations et des doléances des professionnels». Le même responsable a indiqué que la représentation des différentes catégories professionnelles au sein de ces structures s'est élargie, dernièrement, pour comprendre de nombreux partenaires, notamment les secteurs du transport, des travaux publics et les entreprises de gestion des ports et des abris de pêche, ainsi que les associations professionnelles. «Ceci devrait permettre de créer un espace de prise en charge idoine des différentes préoccupations», a souligné le même responsable.

Selon Lazaâr, l'achèvement de la première

phase de l'opération de renouvellement des structures des chambres de wilaya et inter-wilayas sera suivi par la tenue de l'assemblée générale de la Chambre nationale de pêche et d'aquaculture le mois de septembre prochain et ce, afin d'élire le nouveau président et les vice-présidents de la Chambre nationale. Concernant la protection sociale des professionnels, Lazaâr a souligné que la Chambre nationale de pêche et d'aquaculture a signé, dernièrement, une convention avec la Casnos pour la prise en charge de cette revendication professionnelle. Le même responsable a affirmé que les objectifs et les perspectives futures des nou-

velles formations des chambres de wilaya et inter-wilayas se résument en l'augmentation du nombre d'adhérents au sein de ces structures représentatives afin de dépasser le nombre actuel estimé à 20 000 adhérents et œuvrer à prendre en charge les différentes préoccupations des professionnels.

La wilaya de Mostaganem compte plus de 7030 professionnels dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture dont la plupart sont des marins pêcheurs (5990 marins) dont l'âge oscille entre 18 et 25 ans, alors que le nombre d'adhérents à la chambre de wilaya de pêche et d'aquaculture ne dépasse guère 2000 adhérents.

Chlef

Ultimes retouches avant le grand rush estival

Le wali de Chlef, Abdallah Benmansour, qui était accompagné de Mohamed Touil, P/APW, des directeurs du Tourisme, de l'Environnement de la Jeunesse et des Sports, de l'Hydraulique de la Protection civile ainsi que des responsables des différents services de sécurité, a inspecté, samedi dernier, plusieurs plages du littoral chélifien qui, rappelle-t-on, s'étire sur 129 km. Cette visite intervient à la veille de l'ouverture officielle de la saison estivale prévue mercredi prochain (27 juin). A chaque étape de sa visite, le wali n'a pas manqué de soulever certaines contraintes d'ordre organisationnel et a instruit les autorités locales d'y remédier et d'y consacrer davantage d'efforts, surtout en matière d'hygiène, de prévention, de sécurité et d'animation culturelle. Le chef de l'exécutif a exhorté les élus locaux des communes côtières à «insuffler une véritable démarche professionnelle et valoriser l'économie touristique, l'une des rares planches de salut pour le développement économique de ces zones côtières». Aux administrateurs présents à chaque plage, le wali leur a rappelé leur rôle, leurs missions et prérogatives. «Vous êtes chargés, dira le wali, de la préservation et de la gestion de chacune des plages placées sous votre responsabilité (il existe 26 plages autorisées à la baignade cette année) et vous devez signaler tout acte d'incivisme à la Gendarmerie nationale ou la Police, qui prendront à leur tour les dispositions utiles et nécessaires». De même, dira le wali, «vous êtes chargés également d'inculquer aux estivants et visiteurs la notion de sauvegarde de l'environnement et de lutte contre certaines infractions à l'origine de la dégradation du cadre de séjour au bord de la mer». Le wali est revenu sur la question de l'accès aux plages. «L'accès aux plages est libre et gratuit et toute infraction doit être signalée à l'administrateur ou aux services de sécurité présents sur les lieux de baignade». Les dernières mesures prises par le gouvernement interviennent suite à l'anarchie qui a caractérisé la précédente saison estivale.

Ghardaïa

Plus de 4 millions de palmiers productifs seront traités contre le Boufaroua et le Myelois

Plus de quatre millions de palmiers dattiers productifs se trouvant dans les différentes palmeraies des wilayas productrices de dattes du pays seront traités contre les parasites de Boufaroua et du Myelois, a-t-on appris auprès de Djakboub Mustapha, directeur des services agricoles (DSA) de la wilaya de Ghardaïa.

Initiée annuellement par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, cette opération préventive au titre de la campagne 2018 touchera 4 020 000 palmiers productifs des wilayas d'Adrar, Béchar, Biskra, El Bayadh, El Oued, Ghardaïa, Illizi, Ouargla, Tamanrasset, Tindouf et de Khenchela, a précisé Mustapha Djakboub.

Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre d'une stratégie nationale visant à protéger le palmier dattier vis-à-vis des parasites et ravageurs nuisibles afin d'améliorer la production et la qualité des dattes algériennes ainsi que la préservation du palmier, sera entreprise après une étude-diagnostic et des tournées de prospection de la situation phytosanitaire, a expliqué le DSA.

L'évaluation de la situation phytosanitaire dans les palmeraies des wilayas productrices sera effectuée par les ingénieurs agronomes de l'Institut national de protection des végétaux (INPV), tandis que le traitement sera opéré par une trentaine de micro-entreprises de jeunes spécialisées créées à la faveur des dispositifs de l'emploi, a fait savoir le même responsable. Une action de sensibilisation préventive des phœniciculteurs et propriétaires de palmiers aux enjeux liés à la produc-

tion de dattes de qualité et la lutte contre la prolifération du Boufaroua dans les palmeraies a été lancée auparavant par la station régionale de la protection des végétaux (SRPV) de Ghardaïa, signale-t-on.

Compte tenu de son impact socioéconomique et environnemental dans les zones oasiennes du pays, le patrimoine phœnicicole national, qui compte plus de 20 millions de palmiers, dont près de 12 millions productifs, offre une multitude de variétés connues, notamment les variétés nobles telles que Deglet Nour, Ghers, Bent K'bala, Timjohart, et permet de pérenniser l'écosystème et l'environnement des populations soumises aux aléas naturels et climatiques.

Pour cela, les pouvoirs publics accordent une attention particulière à la filière phœnicicole, source de revenus pour de nombreuses familles des wilayas du Sud, en améliorant aussi bien la qualité et la productivité des dattes par des opérations de réhabilitation et de densification des palmeraies que la formation des agriculteurs. Le Boufaroua (Acarien jaune) et le Myelois (Ver de la datte) sont des vers qui tissent autour d'un régime de dattes une toile semblable à celle de l'araignée, et rongent le fruit et étouffent le palmier, causant une baisse sensible de sa productivité et



de la qualité de son fruit, selon les ingénieurs agronomes spécialistes de Ghardaïa.

Pour faire face à titre préventif à une éventuelle infestation de ces parasites destructeurs de la production phœnicicole, la wilaya de Ghardaïa va traiter 300 000 palmiers dattiers, a précisé Djakboub.

La wilaya de Ghardaïa qui compte près de 1,3 million de palmiers dattiers dont plus de 1,1

million productifs, espère réaliser cette saison une bonne récolte estimée à plus de 580 000 q de dattes, qui reste tributaire des conditions climatiques favorables, du suivi phytosanitaire et du traitement préventif contre les maladies du Boufaroua et du Myelois, selon les services agricoles.

Hadj M.

Wilayas du Sud-Est

Ensemencement de près de 40 000 alevins de poissons d'eau douce ces deux dernières années



Le début de l'année 2017 à ce jour, à travers la région Sud-est du pays, a-t-on appris auprès de la Direction de la Pêche et des Ressources halieutiques (DPRH) de Ouargla qui coiffe les

wilayas de Ouargla, Biskra, El Oued, Illizi, Ghardaïa et de Laghouat. Acquis à titre gracieux dans le cadre du programme d'insertion des activités d'aquaculture au système agricole, initié par le ministère de tutelle en coordination avec l'Organisation mondiale pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), ces alevins de différentes espèces de poissons d'eau douce, dont le Tilapia rouge, le Tilapia argenté et le Silure africain (Poisson-chat) ont été ensemencés au niveau des bassins d'irrigation agricole à travers les wilayas précitées.

Ce programme vise, notamment, à diversifier les revenus de l'exploitation agricole, enrichir l'eau destinée à l'irrigation en produits organiques et minéraux (azote, phosphore, potassium et autres), diminuer l'utilisation d'engrais chimiques et à accroître les rendements agricoles.

Pour cela, la DPRH organise périodiquement des sessions de formation appliquée aux agriculteurs sur les techniques d'élevage de poisson d'eau douce dans les bassins d'irrigation agricole, avec le concours de la station expérimentale de l'aquaculture saharienne (commune de Hassi Benabdallah, relevant du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA) et la Chambre inter-wilayas de

la pêche et de l'aquaculture (CIWPA) afin d'améliorer leurs connaissances dans le domaine de l'aquaculture intégrée dans l'agriculture. La production de poissons d'eau douce développée dans le cadre de la pisciculture artisanale et l'aquaculture a dépassé, l'an dernier, les 300 tonnes de différentes espèces de poissons d'eau douce, telles que le Tilapia du Nil et le Silure africain. Parallèlement, la DPRH s'emploie à consolider les capacités de production et de commercialisation et à encourager la consommation de poissons d'eau douce pour faire face à l'indifférence des gens qui préfèrent, toujours, les produits halieutiques marins.

Il s'agit de la mise à niveau de la chaîne de production et de commercialisation des produits de l'aquaculture, conformément aux normes en vigueur, en multipliant les initiatives de dégustation pour faire connaître les différentes variétés de poissons produites dans la région, ainsi que leurs vertus nutritives et les recettes pour les préparer.

La région Sud-est du pays recèle d'énormes potentialités susceptibles de promouvoir l'aquaculture, appelée à jouer un rôle socioéconomique, notamment en matière de création de richesses et d'emplois.

Ali B.

Ouargla

Réception prochaine du marché régional de gros des fruits et légumes

Le projet de réalisation du marché régional de gros des fruits et légumes de la commune d'Aïn El Beïda (Ouargla) sera réceptionné prochainement, a-t-on appris auprès de la direction du Commerce. Ce projet est actuellement à 75% d'avancement des travaux, en précisant qu'hormis les carrés qui restent encore à aménager, les diverses autres structures ont été finalisées, à l'image du bloc administratif, d'une annexe bancaire, du siège des associations professionnelles et des entrepôts de tri et de conditionnement. Première du genre au niveau de la région du Sud-est du pays, cette structure commerciale couvrant 20 hectares a été confiée pour sa réalisation, pour un investissement de plus de 1,2 milliard de dinars, à la société de réalisation et gestion des marchés de gros «Magros». Le marché de gros disposera aussi d'autres commodités pour le confort et la quiétude des clients et des commerçants, dont un poste de police, une salle de prière, une salle de soins, une pharmacie, un parking, une station de services, un restaurant, une cafétéria et des espaces verts. Prévoyant 96 carrés commerciaux de 50 à 100 m², ce marché de gros devra générer, une fois entré en exploitation, un millier d'emplois.

Laghouat

Présentation du plan du projet de la gare ferroviaire

Le plan du projet de réalisation de la gare ferroviaire de Laghouat, prévue dans le projet de voie ferrée Djelfa-Laghouat (100 km), a été présenté à Laghouat en présence des différentes parties concernées, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. La présentation, qui s'est déroulée en fin de semaine dernière au siège de la wilaya, a été faite en présence des responsables de l'entreprise Cosider en charge du projet, du directeur du projet, des responsables de la wilaya et de bureaux d'études, ainsi que d'universitaires, afin d'enrichir les discussions sur ce projet, en application des orientations du ministre de tutelle, lors de sa visite de travail à la wilaya en février dernier. Une cellule technique, dont le secrétariat a été confié à la direction de l'urbanisme, de la construction et de l'architecture (DUAC), a été mise en place et un délai de 10 jours arrêté pour présenter les observations, en plus de la mise en ligne du plan technique de construction sur le site web de la wilaya afin de

permettre au plus grand nombre de citoyens, notamment, les gens du domaine, de formuler des propositions avant le lancement des travaux. La gare ferroviaire de transport de voyageurs, projetée à Kef Mokrane, un site se trouvant à 1,2 du tissu urbain de la ville sur son flanc Nord, est l'une des deux gares, avec celle de marchandises, incluses dans le projet de voie ferrée Djelfa-Laghouat.

Une présentation a été faite aussi sur l'avancement du projet ferroviaire dans son ensemble, à savoir la pose des rails, la réalisation d'un pont enjambant Oued M'zi, la réalisation des échangeurs sur les RN 1 et RN 23, ainsi que la réalisation de la route en voie dédoublée entre le site du projet et la ville de Laghouat. Le projet de voie ferrée Djelfa-Laghouat, devant être réceptionné vers la fin de l'année en cours, sera suivi d'un projet similaire, actuellement en phase d'études techniques, entre Laghouat et Ghardaïa (200 km).

L'Apple Watch s'attaque à la maladie de Parkinson

Apple a profité de la WWDC pour dévoiler Movement Disorder, une application qui aiderait les médecins à mieux diagnostiquer la maladie de Parkinson.

La compagnie américaine espère l'intégrer à la 2^e version de WatchOS 5. Depuis quelque temps, Apple a élargi le champ d'activités de sa Watch. Après la surveillance du glucose, elle souhaite franchir un nouveau palier et s'attaque maintenant à la maladie de Parkinson. Elle réalise déjà des études cliniques en interne et si les résultats sont concluants, Movement

Disorder embarquerait sur la 2^e mouture de Watch OS 5. Cette application est conçue pour surveiller les troubles liés à la maladie de Parkinson tels que les tremblements au repos, les mouvements involontaires ou encore la dyskinésie, un effet indésirable des médicaments destinés à supprimer les tremblements. Certes, les patients doivent subir des examens réguliers pour suivre

l'évolution de leur état. Toutefois, leurs médecins ne peuvent pas toujours savoir s'ils exagèrent ou sous-estiment les manifestations de la maladie. Grâce aux informations récoltées par l'Apple Watch, les docteurs accèderaient à des données fiables. Ils seraient alors en mesure de déterminer si les symptômes s'améliorent ou s'aggravent et ajusteraient le traitement en conséquence.



La Nasa annonce avoir trouvé des molécules organiques sur Mars

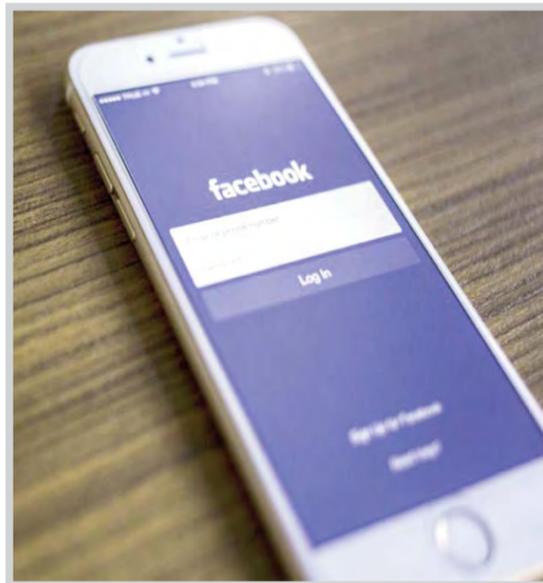


La Nasa annonce de nouvelles informations sur Mars. Curiosity a ainsi découvert des traces potentielles de vie. Le rover a, en effet, détecté du méthane ainsi que des molécules organiques qui ont plusieurs milliards d'années. La conférence de presse tenue par la Nasa a été riche en informations : le rover Curiosity a une nouvelle fois fait d'importantes découvertes concernant Mars. En effet, après étude de plusieurs échantillons prélevés sur la planète rouge, ont été retrouvées des molécules organiques, ainsi que du méthane

atmosphérique. Ces deux découvertes ont fait l'objet de deux articles dans la revue *Science*, et évoquent la potentielle vie existante ou passée sur Mars, même s'il est encore trop tôt pour confirmer cette hypothèse. Concernant les molécules organiques, elles ont été découvertes dans des roches datant de plus de trois milliards d'années. Ces types de molécules s'avèrent être des éléments constitutifs à l'apparition de la vie. Et il y a deux possibilités concernant leur origine: soit il s'agit d'un processus exclusivement physique, soit ces molécules signifient qu'il y a eu une vie sur Mars dans le passé. Sachant que ces molécules organiques sont apparues en même temps que de l'eau liquide sur Mars et que ces deux éléments réunis ont déclenché la vie sur Terre, la seconde possibilité est tout à fait probable. A cela s'ajoute la présence du méthane, un autre indicateur potentiel de vie sur Mars. En effet, c'est la variabilité saisonnière de ce méthane qui intrigue les scientifiques, d'autant plus qu'un pic survient l'été. Pour notre Terre, ce phénomène est associé à un processus biologique. Mais est-ce la même chose pour Mars ? Nul ne le sait pour l'instant. A l'heure actuelle, on ne connaît pas l'origine de ce méthane, un point qui devrait donner des informations supplémentaires déterminantes. Il faudra patienter jusqu'en 2020 pour en savoir plus sur ce fameux méthane, date à laquelle les Rovers Mars 2020 de la Nasa et ExoMars 2020 de l'ESA débarqueront sur la planète rouge.

Facebook nie avoir partagé des informations privées avec les constructeurs mobiles

C'est le nouveau scandale entourant le réseau social Facebook, juste derrière Cambridge Analytica. Le *New York Times* a révélé à travers une enquête que le réseau social aurait permis, il y a dix ans, à des constructeurs mobiles d'avoir accès aux informations personnelles des inscrits via des smartphones. Seulement voilà : alors que d'un côté, Tim Cook, big boss d'Apple, nie une telle méthode, Facebook tente quant à lui de rassurer quant à un potentiel pillage des informations privées. A noter que, d'après le *New York Times*, on trouve dans la liste des constructeurs considérés comme des menaces par le gouvernement des Etats-Unis comme Huawei. Autant dire que Mark Zuckerberg est de nouveau parti pour de nouvelles explications face aux politiques du pays. Cette fois-ci, le réseau social de Mark Zuckerberg compte prendre les devants. Et pour cause : le géant explique que les accusations du *New York Times* sont infondées. Des accusations qui font écho d'API dédiées permettant aux constructeurs d'obtenir des données personnelles récoltées via Facebook par les constructeurs de smartphones qui étaient dans le coup. C'est Ime Archibong, vice-président des partenariats produit du réseau social, qui s'est expliqué dans une note de blog. Au tout début des smartphones, la demande pour Facebook a dépassé notre capacité à créer des versions fonctionnelles du produit d'un modèle ou système d'exploitation à l'autre. Il est compliqué de s'en rappeler aujourd'hui, mais à l'époque, il n'y avait pas de magasins virtuels d'applications. Facebook a donc collaboré, d'après ses dires, avec les sociétés de smartphones et développeurs de systèmes d'exploitation pour rendre Facebook fonctionnels chez tout le monde via des



API dédiées. Une manière de recréer l'expérience du réseau social chez tout le monde de manière équitable. Ime Archibong termine en expliquant qu'aujourd'hui, ces API ne sont plus utilisées avec la puissance d'un Android ou iOS. Il explique également que les constructeurs ne pouvaient pas profiter des API dédiées pour voler les données des utilisateurs et que tout était très contrôlé par le réseau social. L'unique but était de recréer une expérience convenable pour les utilisateurs sur mobile.

Le Fire TV Cube d'Amazon, une box de streaming dopée à la 4 K et à Alexa

Amazon est lancé et rien ne l'arrêtera. Après avoir lancé ses enceintes Echo, le géant du commerce en ligne a dévoilé un nouveau produit TV qui prend la forme d'un cube. A côté de ses produits Echo, Amazon commercialise également des liseuses, des tablettes et des appareils destinés à la télévision. Cette famille a accueilli cette semaine un nouveau venu : le Fire TV Cube. Il s'agit d'une box de streaming dopée à la 4K et à Alexa. Les acronymes et les technologies se bousculent au portillon du Fire TV Cube. L'appareil peut ainsi diffuser des vidéos 4K HDR (jusqu'à 60 images/seconde), il assure le support du HDMI CEC ainsi que du Dolby Atmos, pour les foyers les mieux équipés. Le boîtier intègre aussi un haut-parleur, le tout fonctionnant avec un processeur quad-core à 1,5 GHz, 2 Go de RAM, et 16 Go de stockage. Amazon glisse dans la boîte un adaptateur Ethernet à brancher au port Micro USB du boîtier, ainsi qu'une extension infrarouge. Si la télécommande permet de contrôler le Fire TV Cube, la principale interface reste la voix. Et donc, Alexa ! Un bouton est présent sur la télécommande, mais la box contient 8 micros qui attendent l'oreille levée le moindre ordre vocal du téléspectateur. Alexa étant de la partie, l'assistant peut évidemment piloter le contenu de tout un ensemble de services de streaming (dont Amazon Prime Video bien sûr), mais aussi les appareils audio et vidéo de la maison et un vaste écosystème domotique. Le Fire TV Cube semble, sur le papier du moins, vraiment intéressant et complet. Il capitalise sur le succès d'Alexa bien évidemment, mais Amazon ne s'est pas reposé sur ses lauriers en y ajoutant bon nombre de technologies.



Les jeux en ligne seraient la cause des mauvaises connexions Internet d'après un organisme australien

Les internautes ne connaissent que trop bien la frustration d'avoir une mauvaise connexion Internet : une page qui reste blanche, une série qui refuse de charger, un téléchargement bien trop lent. En général, ces derniers commencent par blâmer la qualité de la connexion, puis l'opérateur, avant de tenter toutes sortes d'opérations pour tenter de «redémarrer Internet». Seulement voilà : la National Broadband Network en Australie accuse les joueurs d'être responsables de la mauvaise connexion Internet. Les gamers consommèrent bien trop de bande-passante d'après l'organisme. Ce dernier souhaiterait même réduire la qualité de la connexion des joueurs après un certain nombre d'heures de jeu et lors des heures de pointe. La National Broadband Network australienne compte bien faire la guerre aux joueurs qui passent trop de temps sur les jeux en ligne. L'organisme voudrait tout simplement réglementer les jeux vidéo pour permettre une meilleure connexion Internet aux autres utilisateurs. ABC News a expliqué que Bill Morrow, directeur de la National Broadband Network australienne, a déclaré lors d'une audience parlementaire vouloir s'attaquer aux joueurs pour une optimisation de la vitesse d'Internet. Lorsque les joueurs sont en ligne, il y a toujours un besoin de bande-passante énorme. Nous pouvons offrir un service seulement si vous n'impactez pas les autres. L'homme propose donc une réduction d'Internet pour les joueurs qui consomment le plus et plus précisément lors des heures de pointes. Une attitude agressive vis-à-vis des joueurs qui interroge. Et pour cause : ces derniers sont loin d'être ceux drainant le plus de bande-passante.



Les aliments qu'il ne faut surtout pas manger quand ils sont périmés

Les aliments ont une date limite de consommation (DLC). Certains peuvent être mangés après cette date, mais d'autres pas du tout.

✓ Les œufs

Pour les œufs, il faut être vigilant envers la date de DCR (date de consommation recommandée) en général, il s'agit d'un délai de 28 jours après la ponte. Il y a toujours un risque d'intoxication alimentaire. Pour reconnaître si l'œuf est périmé ou non : le placer dans un verre d'eau, si l'œuf flotte à la surface, alors il n'est plus bon.

✓ La viande rouge

Les aliments peuvent transmettre des maladies. La viande rouge, notamment. Il faut la conserver au frais tout en respectant bien sa date limite de consommation. Autrement, on augmente les risques d'intoxication alimentaire. A l'odeur et grâce à la couleur il est possible de savoir si la viande est périmée ou non.

✓ Le poisson frais

La listériose est une maladie causée par la bactérie listéria. Cette bactérie se retrouve dans le poisson et peut provoquer de sérieux troubles digestifs. Certains tests ABVT (Azote Basique Volatil Total) permettent d'évaluer la fraîcheur du poisson, en mesurant la dose d'ammoniaque. Ces tests sont réalisés par des vétérinaires. Lorsque l'ouïe du poisson n'est plus rouge, que sa peau est terne et que son œil n'est plus vif, évitez de le consommer.

✓ Les plats cuisinés

En règle générale, tous les produits frais ne doivent pas être consommés après leur DLC. Cette règle s'applique davantage pour les plats cuisinés. Il y a toujours un

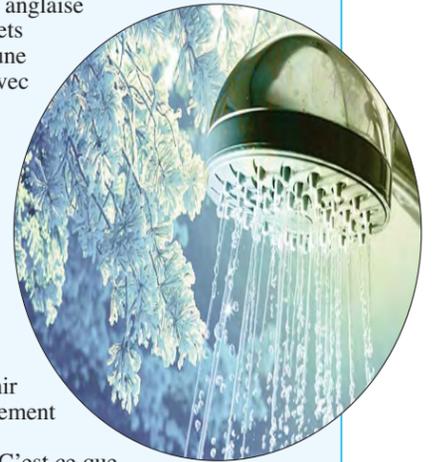


risque d'infection alimentaire engendré par des bactéries. Dans ces plats cuisinés, le risque de staphylocoques dorés est très probable, ce sont des bactéries que l'on retrouve principalement dans les sauces mayonnaises ou les crèmes

desserts. On les nomme bactéries des banquets car lors de ces festins, remplis de petits-fours et de sauce, les normes de températures ne sont pas forcément respectées, ainsi les bactéries se créent plus facilement.

L'effet rajeunissant de la douche glacée

Une journaliste anglaise rapporte les effets rajeunissant d'une astuce à faire avec son bain après avoir testé elle-même la technique. Voici ce qu'il faut faire pour une peau toute neuve. Prendre un bain glacé n'est pas seulement utile pour se rafraîchir cela aurait également des vertus rajeunissantes. C'est ce que révèle Claire Coleman, journaliste pour le média britannique *Dailymail*. Afin d'en savoir plus elle a interrogé la responsable d'un spa spécialisé en soins givrants. Elle explique que lorsque le corps entre en contact avec l'eau givrée cela ralentit la micro-circulation. Lorsque cette dernière reprend cela provoque une stimulation sanguine qui aide à éliminer la rétention d'eau et élimine la cellulite. Le collagène de la peau est également boosté entraînant une régénération cutanée et donc un rajeunissement. Un véritable effet détox. Attention pour que ça fonctionne il va falloir prendre votre courage à deux mains car il ne s'agit pas simplement d'eau froide, mais un véritable bain gelée avec des glaçons dedans.



Les fibres, votre allié minceur



Si les fibres sont reconnues pour traiter la constipation, leurs bienfaits ne s'arrêtent pas là. Les meilleurs aliments pour maigrir sont en effet riches en fibres. Alors, quels sont ces fameux aliments pour maigrir et de quelle manière agissent-ils ?

Maigrir vite et bien

Lorsqu'il est question de perdre du poids rapidement et d'éviter par la suite l'effet yo-yo, il est important d'adopter de nouvelles mesures hygiéno-diététiques et de s'y tenir. Et qu'il s'agisse de régimes pour les hommes ou pour les femmes, on retrouve généralement les mêmes recommandations : débiter une activité

physique avec l'accord de son médecin, boire suffisamment, dire adieu au grignotage et éviter les produits trop gras, trop sucrés et trop salés, au profit d'une alimentation variée, équilibrée et riche en fibres.

Les meilleurs aliments pour maigrir riches en fibres

Lorsqu'elles sont au contact de l'eau, les fibres alimentaires forment un gel visqueux qui augmente le volume du bol alimentaire. En conséquence, elles ralentissent le passage des aliments dans l'estomac et favorisent la sensation de satiété. Dans une

démarche de perte de poids, il est donc fortement conseillé de miser sur les fruits et légumes (fruits secs, pommes, petits pois...), mais aussi sur les légumineuses (lentilles, haricots rouges...) et les céréales complètes ou semi-complètes.

Les autres aliments pour maigrir

Il peut être utile d'associer à ces coupe-faim naturels d'autres aliments minceur. Les céréales complètes et autres légumineuses peuvent ainsi être accompagnées par des aliments «boosters de métabolisme» ou «brûle-graisses», tels que l'ail, le poivron ou encore le piment de Cayenne.

L'aubergine, brûle-graisse par excellence

Quelques conseils pour brûler des calories facilement grâce à une alimentation équilibrée. Si l'activité physique ou sportive avec l'accord d'un médecin est la première solution à envisager pour perdre du poids, on peut également augmenter son métabolisme pour brûler plus de calories au repos. Il s'agit alors de suivre quelques principes simples en commençant par boire un jus de citron au saut du lit et prendre un petit-déjeuner complet. Le reste de la journée, on s'attelle à manger régulièrement et suffisamment pour éviter à notre métabolisme de s'économiser et on

respecte les apports en macronutriments (glucides, lipides, protéines) recommandés, dans le cadre d'une alimentation variée et équilibrée. Enfin, on boit aussi régulièrement de l'eau froide pour faciliter la dégradation des graisses et on mise sur les fruits et légumes brûle-graisses.

L'aubergine agit comme une éponge

La vitamine C aide le corps à produire la noradrénaline et, par conséquent, à détruire les cellules graisseuses. On a donc tout intérêt à enrichir notre alimentation en acérola, kiwi, goyave, cassis, agrumes, poivron et brocoli



pour profiter de ses bienfaits. Mais d'autres aliments éliminent les graisses avant même qu'elles ne soient absorbées par l'organisme comme l'aubergine. Cette dernière agit comme une éponge au

contact des graisses et les capte avant la digestion. Elle est notre meilleure alliée minceur puisqu'elle est par ailleurs riche en eau, en fibres et pauvre en calories, pour peu qu'elle soit cuisinée sans matières grasses !

14 vers retirés des yeux d'une jeune Américaine

L'on peut désormais tirer les vers non seulement du nez, mais aussi des yeux. Des médecins ont extrait 14 vers de l'œil d'une femme de 26 ans. Ce genre de maladie n'avait auparavant été détecté que chez des animaux. Cependant, les scientifiques ont appris que les Hommes peuvent aussi y être sujets. Les scientifiques ont découvert que les vers *Thelazia gulosa* (une espèce d'helminthes), que l'on ne trouvait auparavant que chez les animaux, peuvent parasiter les humains, révèle le site Live Science. Ils citent, notamment, l'histoire d'une Américaine de 26 ans, qui a découvert dans son œil un ver transparent de 1,3 centimètre de long, en 2016, lors d'une partie de pêche. Après une semaine de maux de tête persistants et d'irritation des yeux, la jeune femme est allée chez le médecin. Pendant les 20 jours qui ont suivi, les médecins ont extrait de la conjonctive (un tissu transparent recouvrant l'œil) 14 vers *Thelazia*. L'article précise que si les vers se trouvent pendant longtemps dans l'œil d'une personne, cela peut entraîner des lésions cornéennes allant jusqu'à la cécité. Cependant, la femme en question n'a pas eu de séquelles, et les sensations désagréables ont immédiatement disparu après l'élimination des parasites, sans causer de traumatisme à l'œil. Plus tard, des experts américains ont établi que ces vers appartenaient à l'espèce *Thelazia gulosa*, que l'on ne trouvait auparavant que chez un certain nombre d'animaux, notamment les chats, les chiens, les renards et les bovins. Les chercheurs estiment que ces parasites ont pénétré dans l'œil de la femme par le biais des mouches *Musca autumnalis*, se nourrissant de sécrétions autour des yeux, de la bouche et des narines des animaux.



Tizi-Ouzou

Des milliers de personnes se recueillent à la mémoire de Matoub Lounès

Des milliers de personnes se sont recueillies, hier, à Taourit Moussa, dans la commune d'Aït Mahmoud, 20 km au sud-est de Tizi-Ouzou, à la mémoire du chanteur Matoub Lounès, à l'occasion de la commémoration du 20^e anniversaire de son assassinat.

Hommes, femmes, jeunes et vieux, artistes, sportifs et autres acteurs politiques ayant côtoyé l'artiste ont tous salué l'œuvre et le combat de l'artiste pour «tamazight, la liberté d'expression, la diversité et pour une Algérie démocratique». Présent sur les lieux, le chanteur Lounis Aït Menguellet, qui a été reçu par la mère et la sœur du défunt artiste, a déposé une gerbe de fleurs sur sa tombe, affirmant, ému, qu'il aurait aimé venir le voir dans «d'autres circonstances que celles-ci». Plusieurs personnalités et délégations politiques, artistiques et sportives ont, également, fait le déplacement, à l'occasion, pour rendre hommage au Rebelle et saluer sa mémoire et son combat, à l'exemple du P/APW de Tizi-Ouzou, Youcef Aouchiche, du P/APC de Tizi-Ouzou, Ouahab Aït Menguellet, d'une délégation du FFS et de celle de la JS Kabylie. «Nous sommes ici pour se recueillir à la mémoire du Rebelle et rappeler notre attachement à son combat pour une Algérie libre et démocratique qu'il a portée au péril de sa vie.

Mais aussi pour soutenir sa famille dans sa quête de vérité et de justice sur son assassinat», a déclaré Ali Laskri qui

conduisait la délégation du FFS.

Abondant dans le même sens, Youcef Aouchiche a souligné la nécessité «d'affirmer notre attachement au combat de Matoub pour une Algérie libre et prospère, et de le poursuivre pour faire honneur à sa mémoire». Pour sa part, la délégation de la JSK, conduite par son président Cherif Mellal, a remis à la sœur du défunt artiste une immense toile représentant l'artiste, et déposé une gerbe de fleurs sur la tombe de l'artiste Matoub. Quasi inconnu du grand public, mais reconnaissable aux traits de son visage qui rappelle fortement son frère assassiné, Francis Matoub, demi-frère du Rebelle du côté paternel, a tenu à être de la manifestation, affirmant, «je suis là pour partager la douleur de tous ces gens, qui est aussi ma douleur, je suis très ému par cet élan que suscite encore Lounès, ce qui prouve la justesse de son combat». Un riche programme a été concocté pour l'occasion par la fondation Matoub Lounès, dont le coup d'envoi a été un marathon intitulé «la voix de la vie», du lieu de son assassinat à Thala-Bouanane à Taourit Moussa, suivi d'un dépôt de gerbes de fleurs et de prises de parole, et qui sera clôturé dans la soirée,



par un grand gala artistique en duplex avec le dernier gala du Rebelle au Zenith, à Paris. Né le 24 janvier 1956, Matoub Lounès, poète, chanteur, musicien, auteur compositeur et interprète a été assassiné

par un groupe terroriste le 25 juin 1998, au lieu-dit Thala Bouanane, sur la route de Beni Douala.

Benadel Maria

El Bayadh

La waâda de Sidi Cheikh du 4 au 6 juillet



La commune de Labiodh Sidi Cheikh, située à l'extrême sud de la wilaya d'El Bayadh, s'apprête à célébrer la waâda de Sidi Cheikh à la zaouïa éponyme du 4 au 6 juillet prochain, a-t-on appris, dimanche, auprès des organisateurs. Le cheikh de la zaouïa, El Hadj Larbi, a indiqué que les préparatifs se poursuivent pour la réussite de cette manifestation annuelle classée depuis 2013 patrimoine mondial immatériel par l'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). Le programme de cette manifestation comporte des conférences au centre islamique de Labiodh Sidi Cheikh traitant de la vie du saint-patron Sidi Cheikh, fondateur de la tarika soufie «chikhia», du rôle des zaouïas d'éducation religieuse et de lutte contre l'extrémisme et de la région de Labiodh Sidi Cheikh au XVI^e siècle. Cette manifestation, que les disciples de cette confrérie soufie sont habitués à organiser, est marquée par la récitation du Coran «Selka», des louanges, ainsi que l'organisation de fantasia avec la participation d'environ 500 cavaliers, selon la même source. Pour sa part, le président d'APC de Labiodh Sidi Cheikh, Cheikheddine

Benheddadji, a signalé le lancement d'une large campagne de nettoyage et d'embellissement surtout à l'entourage de la zaouïa de Sidi Cheikh, qui accueillera l'événement, ainsi que de travaux d'entretien de l'éclairage et l'élaboration d'un plan de sécurité par les services compétents pour assurer le succès de cette manifestation annuelle qui draine de nombreux visiteurs.

La waâda, constitué de cortèges, coïncidera avec la célébration de la fête de l'Indépendance qui verra l'inauguration de deux sites historiques dans cette ville, l'un immortalisant les martyrs de la région et l'autre une stèle commémorative du Ksar de Labiodh Sidi Cheikh, détruit par le colonisateur français à l'époque de la Guerre de Libération nationale. Le saint-patron Sidi Abdelkader Ben Mohamed Ben Slimane Ben Abi Smaha dit Sidi Cheikh est né dans la région en 940 de l'hégire correspondant à 1533. Il est mort en 1616, selon des sources historiques. Sidi Cheikh est un érudit soufi, qui a participé à la résistance populaire contre le colonialisme espagnol de la ville d'Oran aux 16^e et 17^e siècles, selon les mêmes sources.

Dans le cadre de son «Jungle Tour»

Rilès en concert demain au Théâtre de verdure

Une soirée avant celle de Tiken Jah Fakoly, le rappeur Rilès animera un concert ce mercredi au Théâtre de verdure Laâdi-Flici à Alger. L'ascension du rappeur d'origine algérienne a été tellement fulgurante qu'il a été comparé à un «Omni» (Objet musical non identifié) apparu un jour dans le ciel de France.

Rilès (prononcez Ghilès ne roulez pas le «R» à l'algérienne, à l'italienne ou à la russe), de son nom complet Rilès Kacimi, est Français d'origine algérienne.

Né le 4 janvier 1996 à Rouen en France, il est rappeur, auteur-compositeur et écrit ses textes en anglais. Après avoir obtenu son baccalauréat scientifique avec mention «Très bien», Rilès étudie la littérature anglaise à l'université de Rouen. En parallèle, il fait de la musique de façon

indépendante, en assumant son inspiration américaine (Kanye Omari West notamment). Il se construit un studio dans sa chambre et de septembre 2016 à septembre 2017, il écrit, enregistre, mixe et produit tout seul une chanson chaque semaine qu'il publie le dimanche (d'où le nom de son projet «rilésundayz») sur son site YouTube. En plus de son album *Vanity Plus Mind*, Rilès a sorti en tout 52 chansons dont deux (Brothers et Thank God) certifiées disques d'or en 2017.

En 2018, Brothers est certifiée disque de platine. Rilès a également réalisé quelques clips vidéos dont Nowadays, College Dropout, Another Complaint But et Brothers. Le 11 février 2018, il publie le clip vidéo de Pesetas, réalisé au désert Salar d'Uyuni en Bolivie puis publie le 29

avril 2018 le clip vidéo d'une de ses célèbres chansons : Should I filmé à Los Angeles. Deux de ses clips Brothers et I Do It apparaissent dans le Top 50 des charts en France. Rilès organise en 2017 une tournée, le «Jungle Tour», d'une vingtaine de concerts au cours de laquelle il remplit, notamment le Bataclan à Paris, à deux reprises, puis le Zenith de Rouen. En parallèle de sa tournée européenne, Rilès réalise une tournée maghrébine, «The Jungle Tour Maghreb Edition» avec un concert au Maroc, deux en Tunisie et celui de mercredi prochain en Algérie qui sera présenté par Keral Production. Dans la nuit du 21 au 22 juin 2018, à minuit et après 9 mois sans avoir sorti aucune chanson, il en sort une, *I'll be back*, signant ainsi son come back.

De «El Khayna» à «El Tayra» Nassim El Bey Agrane, «l'étoile du web» qui monte

Un jeune à «la voix magnifique, pleine d'émotions et de sincérité» avec «des paroles touchantes et aux clips émouvants». C'est par ces vocables que les internautes fans décrivent Nassim El Bey Agrane. Une star de la chanson qui monte et qui fait beaucoup parler d'elle sur la Toile ces derniers temps.

L'artiste promet de nouveau la sortie, ce mardi, de son 2^e nouvel album intitulé El Tayra (La frivole), après celui sorti à ses débuts en 2014 d'El Khayna (La traîtresse), interprété d'ailleurs par plusieurs chanteurs. Gagnant en estime du public et en célébrité, Nassim a dès le départ misé sur ses propres moyens pour réussir. S'armant d'une maxime qui le fait avancer : «courage et confiance en soi», il a su se forger un nom grâce à son travail minutieux qui lui a valu le titre de «star du web».

Multi-instrumentiste et maniant plusieurs genres musicaux (salsa, reggae, jazz, flamenco), ce talentueux artiste ne cesse de puiser dans le patrimoine algérien et de consulter les experts pour nous submerger sans cesse de belles mélodies.



Palestine

Des experts de l'ONU pointent du doigt la situation catastrophique des soins à Ghaza

Des experts en Droits de l'Homme de l'ONU ont appelé à une réponse internationale à grande échelle aux besoins de santé écrasants des Ghazaouis, avertissant que le secteur de la santé s'est presque effondré. C'est ce qui ressort d'un rapport rédigé récemment par Michael Lynk, rapporteur spécial sur la situation des Droits de l'Homme dans les territoires palestiniens occupés, et Dainius Puras, rapporteur spécial sur le droit à la santé.

Le rapport rappelle à Israël, en tant que puissance occupante, ses obligations envers la population de Ghaza et lui demande de faciliter leur accès aux soins médicaux. Selon leur rapport, les soins de santé à Ghaza -déjà précaires à la suite d'un blocus de 11 ans par Israël et l'ignorance de l'Autorité palestinienne- ont été davantage touchés par le nombre élevé de victimes des tirs des militaires israéliens sur les manifestants de Ghaza depuis fin mars.

«Nous sommes profondément préoccupés par les informations crédibles selon lesquelles le traitement et l'entretien des milliers de Ghazaouis blessés par les tirs militaires israéliens au cours des 12 dernières semaines ont porté le système de santé déjà surchargé de Ghaza au point de rupture», ont déclaré les experts.

Selon les statistiques du ministère palestinien de la Santé, le rapport indique que près de 8000 manifestants de Ghaza ont récemment été hospitalisés, avec plus de 3900 blessés par balles réelles. Beaucoup ont subi des blessures permanentes, y compris des amputations.

«Il est inacceptable qu'un grand nombre des personnes ayant besoin de soins, qui ne sont pas actuellement disponibles à Ghaza, se soient vu refuser des permis de sortie pour accéder aux soins de santé à l'extérieur de Ghaza», se sont indignés les experts.

Sur les 93 demandes présentées par les Ghazaouis aux autorités israéliennes pour accéder aux soins en Cisjordanie, y compris Al Qods, seules 24 ont été approuvées. 49 ont été refusées et 20 sont toujours en attente. «Le refus d'accès aux soins urgents aux Ghazaouis grièvement blessés à l'extérieur de la bande est une violation du droit à la santé», ont déclaré les experts. Selon les experts, de nombreux patients hospitalisés à Ghaza ont été libérés prématurément pour permettre le traitement de nouvelles victimes.

Environ 6000 chirurgies électives ont été reportées. Les médicaments essentiels et les soins chirurgicaux spécialisés sont insuffisants et

les services de réadaptation à long terme sont sérieusement mis à rude épreuve par les nombreux habitants de Ghaza qui ont subi des amputations et des blessures graves. L'impact handicapant sur les blessés et le fardeau financier sur eux, leurs familles et les services de santé de Ghaza est énorme.

Alors que la collecte de fonds internationale a permis de recueillir plus de 6 millions de dollars américains pour répondre à certains besoins immédiats, près de 13 millions de dollars doivent encore être collectés, selon les experts.

Les fonds sont nécessaires pour déployer des équipes médicales d'urgence, pour assurer les soins pré-hospitaliers par les équipes de traumatologie, pour acheter les médicaments indispensables et pour améliorer les services de réadaptation post-opératoires.

«Cette somme représente une partie sur plus de 500 millions de dollars requis pour répondre aux besoins humanitaires de Ghaza et du reste du territoire palestinien occupé», ont indiqué les experts. «Nous exhortons le monde à être généreux».

Les experts de l'ONU ont salué la réponse des ONG de santé internationales et locales et des agences de l'ONU à la crise à Ghaza. Ils ont souligné le travail de ces organisations pour assurer la livraison en temps opportun des équipes de soins de santé, des médicaments, des fournitures de santé et des appareils et accessoires fonctionnels.

«Ghaza souffre d'une crise de santé à long terme. Le blocus israélien, 3 guerres dévastatrices, une division néfaste de l'unité palestinienne et des travailleurs de santé mal rémunérés ont fait que la disponibilité des services médicaux et des lits d'hôpitaux est sérieusement insuffisante pour répondre aux nombreux besoins sanitaires des 2 millions de Ghazaouis. Une maigre alimentation électrique, un aquifère très appauvri, l'incapacité de traiter les eaux usées et des taux de chômage les plus élevés du monde n'ont fait qu'intensifier la crise sociale et sanitaire».

«Nous approuvons l'appel du



secrétaire général des Nations unies pour qu'Israël mette fin à son blocus illégal et soit un partenaire actif pour permettre à Ghaza de reconstruire son économie et de réanimer son secteur de la santé», ont déclaré les experts. «Les réponses à court terme à la crise actuelle de la santé à Ghaza doivent aller de pair avec des mesures décisives pour améliorer l'avenir de Ghaza».

«En plus de ses obligations en vertu du droit international humanitaire en tant que puissance occupante, Israël a l'obligation de respecter et d'assurer le respect des Droits de l'Homme de la population de Ghaza, y compris leur droit à la santé. Les autorités palestiniennes ont également des obligations en matière de Droits de l'Homme à l'égard de la population de Ghaza».

Israël menace de démolir trois maisons palestiniennes à Beït Lahm

Le village palestinien d'Araqib démoli par les forces israéliennes pour la 129^e fois. L'occupation a démoli 12 installations en mai et 9 autres menacées. Les habitants de Bruqin se réunissent pour faire face aux plans de démolition israéliens. Des comités diplomatiques internationaux appellent l'occupation à ne pas démolir Khan Al Ahmar. Les forces d'occupation israéliennes ont notifié, dimanche, la démolition de 3 maisons palestiniennes dans la ville de Nahaleen, à l'ouest de Beït Lahm, dans le sud de la Cisjordanie. Le maire adjoint

de la ville de Nahaleen, Hani Fonoon, a déclaré que les forces israéliennes avaient distribué des avis de démolition contre trois maisons palestiniennes de la ville, invoquant la construction non permise comme prétexte à la mesure. Les maisons ciblées couvrent des zones allant de 80 à 120 mètres carrés. Le responsable a ajouté que les autorités d'occupation israéliennes ont intensifié leurs mesures de répression contre les habitants palestiniens en s'emparant de leurs terres, en stoppant les constructions en cours et en attaquant leurs maisons.

L'occupation ferme l'entrée principale de la ville de Beït Fajar

Dimanche soir, les forces d'occupation israéliennes ont fermé l'entrée principale de la ville de Beït Fajar, au sud de Beït Lahm. Selon des sources locales, les forces d'occupation israéliennes ont fermé l'entrée principale de Beït Fajar et empêché les citoyens d'entrer ou de sortir. Les sources ont ajouté que les soldats d'occupation se sont déployés dans les environs de la ville, et ont lancé une campagne de recherche de véhicules, sous prétexte de tirer depuis un véhicule vers la colonie «Majdal Oz» située sur le territoire sud.

43 familles de prisonniers de Ghaza visitent leurs enfants à «Nafha»

De nombreuses familles de prisonniers de la bande

de Ghaza ont pu, ce lundi, visiter leurs enfants dans les prisons israéliennes. Selon Souhir Zaout, porte-parole du Comité international de la Croix-Rouge au CPI, 43 des familles de prisonniers, dont 15 enfants, ont pu visiter 23 détenus dans la prison de Nafha. Selon le comité des affaires des prisonniers, plus de 6500 prisonniers palestiniens croupissent dans les prisons israéliennes, dont 350 enfants, 62 prisonnières, dont 8 mineures, 500 détenus administratifs et 48 prisonniers qui ont passé plus de 20 ans en prison. Les conditions de vie des prisonniers sont difficiles, sachant que la plupart d'entre eux souffrent de multiples maladies, alors que les forces d'occupation continuent d'empêcher les familles des prisonniers du mouvement «Hamas» à Ghaza de visiter leurs enfants dans les prisons israéliennes.

300 oliviers incendiés à Naplouse par un ballon thermique des colons extrémistes

Dimanche soir, les colons ont brûlé 300 oliviers après avoir mis le feu à des terres agricoles palestiniennes appartenant à des habitants du village de Tel, au sud-ouest de la ville de Naplouse, au nord de la Cisjordanie occupée. Le responsable du fichier de la colonisation dans le nord de la Cisjordanie occupée, Ghassan Douglas, a souligné dans un communiqué de presse que les colons de «Gilad Hvad», construite par la force sur les terres palestiniennes, ont tiré un ballon thermique vers le territoire du village de Tel, ce qui a conduit à la combustion de 300 oliviers. Naplouse et ses villages sont fréquemment attaqués par les colons extrémistes, parfois accompagnés de coups de feu, ce qui entraîne des blessés et parfois des pertes. Le nombre d'oliviers fruitiers en Cisjordanie occupée et dans la bande de Ghaza, environ 8,5 millions d'arbres fruitiers, selon le ministère palestinien de l'Agriculture. «Les ventes d'huile d'olive et représente 1 % du revenu national de l'année», a révélé le ministère de l'agriculture palestinien, selon Quds Press.

Turquie

Erdogan et son parti sortent vainqueurs des élections

Recep Tayyip Erdogan a revendiqué, ce dimanche soir, sa victoire personnelle à l'élection présidentielle en Turquie et celle de son parti AKP aux élections législatives au terme du plus grand défi électoral qu'il ait eu à relever en 15 années de pouvoir.

A 64 ans, le dirigeant le plus populaire, mais aussi le plus clivant de l'histoire moderne de la Turquie a promis de continuer de transformer la Turquie, pays de 81 millions d'habitants qu'il est assuré de diriger au moins jusqu'en 2023, avec les pouvoirs renforcés prévus par la modification constitutionnelle sanctionnée par un référendum l'an dernier.

«Il est hors de question pour nous de tourner le dos au pays que nous avons façonné, en termes de démocratie comme en termes économiques», a dit Erdogan dans son discours de victoire, ce dimanche. Sur la base de plus de 99% des bulletins de vote dépouillés, Recep Tayyip Erdogan a obtenu dès le premier tour 52,5% des suffrages. Son concurrent le plus sérieux, Muharrem Ince, du CHP (Parti républicain du peuple, social-démocrate) approche des 31%. Son silence après la fermeture des bureaux de vote lui a valu de nombreuses critiques de ses partisans sur les réseaux sociaux. Ince doit tenir une conférence de presse, hier, à 9h00 GMT. Aux législatives qui avaient eu lieu également, ce dimanche, l'AKP (Parti de la justice et du développement), la formation islam-conservatrice d'Erdogan, a obtenu 42,5% des voix et ses alliés du MHP (Parti d'action nationaliste) recueillent 11,1%.

Sur la base de résultats encore provisoires, l'AKP et le MHP devraient détenir 343 sièges sur les 600 que compte le Parlement (293 pour l'AKP et 50 pour les nationalistes). Le CHP, principale formation de l'opposition laïque, en aura 146 (23% des voix), tandis que le HDP (Parti démocratique des peuples, prokurde), qui avec 11% a réussi à franchir le seuil des 10% des voix nécessaires pour avoir des élus, comptera 67 députés et le parti nationaliste Iyi 44.

L'opposition a déclaré, avant-hier, qu'il était trop tôt pour reconnaître une éventuelle défaite. Le CHP a estimé que, selon son décompte, Erdogan n'avait pas obtenu la majorité absolue lors du premier tour.

PRÉSIDENTIELLE LOURDE D'ENJEUX

A Paris, le gouvernement français a réagi avec prudence à l'annonce des résultats du vote turc. «Il y a une mission d'observation de l'OSCE qui rendra ses conclusions aujourd'hui ou demain», a déclaré Nathalie Loiseau, la ministre en charge des Affaires européennes, sur France 2.

«Qu'il gagne au premier ou au 2^e tour, je pense que Recep Tayyip Erdogan a gagné et je pense qu'il restera le dirigeant de la Turquie», a-t-il dit en ajoutant que «C'est aux Turcs de choisir leur dirigeant, c'est à nous de savoir quelle relation nous voulons avoir avec la Turquie».

LE TAUX DE PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS A ÉTÉ ÉLEVÉ, À PRÈS DE 87%

«Dès demain, nous allons commencer à travailler pour réaliser les promesses que nous avons faites au peuple», a dit Erdogan, ce dimanche soir. Il a également promis que



les autorités turques qui ont mené la répression depuis le coup d'Etat manqué de juillet 2016 allaient poursuivre leur lutte contre les organisations terroristes. Il a enfin annoncé que l'armée allait poursuivre son travail de libération de territoires syriens afin que les quelque 3,5 millions de réfugiés qui se trouvent sur le sol turc puissent rentrer chez eux. «Notre peuple nous a confié la tâche d'assumer les fonctions présidentielles et exécutives. J'espère que personne n'essaiera de semer le doute sur les résultats et de nuire à la démocratie pour masquer son propre échec», a déclaré le chef de l'Etat sortant dans une brève allocution, prononcée alors que le dépouille-

ment se poursuivait. L'élection présidentielle est lourde d'enjeux, dans la mesure où Erdogan va disposer de pouvoirs élargis, en vertu de la réforme constitutionnelle adoptée l'an dernier dans le cadre d'un référendum très serré. En convoquant des élections anticipées plus d'un an avant l'échéance normale, Recep Tayyip Erdogan a paru dans un premier temps déstabiliser ses adversaires, mais la candidature de Muharrem Ince a relancé l'opposition. Les détracteurs d'Erdogan, ainsi que l'Union européenne à laquelle la Turquie souhaite toujours adhérer, l'accusent d'avoir exploité le putsch manqué de juillet 2016 pour museler l'opposition.

Nigéria

Heurts sanglants entre communautés, un couvre-feu instauré

L'Etat du Plateau, dans le centre du pays, est secoué par des affrontements entre éleveurs et fermiers. Une attaque a encore fait au moins 86 morts, ce samedi.

Le centre du Nigeria est le cadre d'affrontements entre éleveurs et fermiers qui ont fait plusieurs dizaines de morts ces derniers jours.

Un couvre-feu a été instauré «pour éviter une rupture de la loi et de l'ordre», a déclaré un porte-parole du gouvernement de l'Etat du Plateau, Rufus Bature. Samedi, une enquête menée dans les villages de la

région de Barikin Ladi, dans l'Etat du Plateau, a permis de déterminer qu'un total de «86 personnes avaient été tuées», selon la commissaire de police Undie Adie, dans une attaque présumée d'éleveurs nomades visant des fermiers. Six personnes ont également été blessées et 50 maisons incendiées, selon cette responsable policière. Dimanche encore, des jeunes de l'ethnie Berom ont mis en place des barricades sur la route entre Jos, capitale de l'Etat, et Abuja, capitale fédérale, pour attaquer les automobilistes qui ressemblaient à des «Peuls et des

musulmans», selon des voyageurs ayant échappé aux attaques.

Nouvelles promesses d'action du président

Policiers et militaires ont confirmé les attaques contre les véhicules, sans donner de bilan. Selon un voyageur, au moins six personnes ont été tuées. «Je m'en suis sorti avec des vitres brisées et des dommages sur ma voiture. J'ai vu 6 cadavres et plusieurs véhicules abîmés», a-t-il raconté.

Syrie

Bachar Al Assad à la télévision russe, une mise au point

Il y a quelques jours, Bashar Al Assad, le président syrien, a accordé une interview à la chaîne de télévision

russe NTV. Diffusée, hier, c'était l'occasion pour l'homme fort de Damas de faire le point sur la guerre qui ravage la Syrie depuis 2011. Il estime, notamment, qu'une rencontre avec Trump serait une perte de temps et nie être en possession d'armes chimiques: «Depuis 2013, nous n'avons plus d'armes chimiques, mais imaginez, si vous en aviez, vous utiliseriez ces armes en cas de défaite, pas si vous gagnez la guerre. Et actuellement, à chaque fois que nous gagnons, ils se servent de ces armes, cela sert leur logique, c'est un prétexte pour que les terroristes soient soutenus en Syrie.»

La Syrie a été accusée à maintes reprises d'utiliser des armes chimiques contre sa population. En avril, les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni avaient lancé des

frappes de représailles après l'attaque de la Ghouta. Dans cette même interview, Assad a aussi fait savoir que la Syrie refuserait les contrats de reconstruction aux occidentaux, ou une quelconque aide financière. 400 milliards \$ seraient nécessaires pour rebâtir le pays après 7 ans de guerre...

L'armée syrienne, soutenue par l'armée de l'air russe, a repoussé une attaque rebelle dans la «zone de désescalade» du sud du pays, tuant autour de 70 insurgés, a fait savoir, ce lundi, le ministère russe de la Défense, cité par les agences de presse russes. Les forces du régime de Bashar Al Assad ont lancé une offensive pour tenter de reprendre une poche tenue par les rebelles dans le sud-ouest de la Syrie, à la limite avec le plateau du Golan annexé par Israël et avec la Jordanie.

- Libye

Près de 1000 migrants secourus en Méditerranée en 24 h

Près de 1000 migrants ont été secourus, ce dimanche, au large de la Libye alors qu'ils tentaient de traverser la Méditerranée pour atteindre l'Europe, a indiqué, ce lundi, la marine libyenne. Dimanche, tard dans la soirée, 490 migrants étaient arrivés à bord d'un navire de la marine libyenne au port de Tripoli. Ils étaient en difficulté sur des canots pneumatiques au large de Garabulli, à l'est de Tripoli, selon un officier de la marine, Rami Ghommeidh. Un autre groupe de 361 migrants, dont 88 femmes et 44 enfants, avaient été secourus au large d'Al Khoms, 100 km à l'est de Tripoli, selon le porte-parole de la marine, Ayoub Kacem. Plus tôt dans la journée 97 migrants avaient également été secourus dans la même zone, a ajouté Kacem.

Le ministre italien de l'Intérieur Matteo Salvini, attendu, ce lundi en Libye, a remercié en soirée les autorités libyennes pour avoir recueilli en mer et ramené en Libye plus de 820 migrants dans la journée de dimanche. Au total depuis mercredi, près de 2000 migrants ont été interceptés ou secourus par la marine libyenne. Salvini, qui est également vice-Premier ministre et chef de la Ligue, une formation d'extrême droite, avait sommé, ce dimanche, les ONG internationales de se tenir à l'écart des opérations de secours de migrants en Méditerranée et de laisser les garde-côtes libyens se charger de cette tâche. «Laissez les autorités libyennes faire leur travail de secours, de récupération et de rapatriement (des migrants) vers leur pays, comme elles l'ont fait depuis quelque temps, sans que les navires des ONG avides ne les gênent ou causent des troubles», a-t-il déclaré. L'ONG espagnole Proactiva Open Arms a affirmé plutôt que l'Italie avait refusé l'aide de son navire pour secourir un millier de migrants au large de la Libye, Rome affirmant, selon elle que les garde-côtes libyens s'en chargeaient. En raison d'une météo clémente, les départs depuis les côtes libyennes, proches de celles de l'Italie, se sont multipliés ces dernières semaines. La marine libyenne a mis en garde, jeudi, contre «une hausse inquiétante du nombre des embarcations de migrants clandestins et des appels de détresse provenant de bateaux vétustes».

La Libye est un pays de transit vers les côtes européennes pour des milliers de migrants africains. Des centaines d'entre eux meurent tous les ans en traversant dans des conditions extrêmes la Méditerranée vers l'Italie.

États-Unis

500 enfants ont retrouvé leur famille

Face au tollé déclenché par cette situation, Donald Trump avait fait volte-face, en milieu de la semaine dernière, signant un décret visant à garder ensemble les familles interpellées à la frontière.

Depuis, près de «522 enfants étrangers non accompagnés dans leur détention qui avaient été séparés des adultes dans le cadre de la politique de «tolérance zéro» ont pu retrouver leur famille, selon le ministère de la Santé. Cette annonce parvient après quelques jours de flottement. Le décret de Donald Trump ne concernant que les nouveaux arrivants, on ne savait pas quel sort allait être réservé aux familles déjà séparées. Le gouvernement a ainsi fait savoir qu'il travaillait à les réunir. Un enregistrement audio d'enfants en pleurs, séparés de leurs parents, a fait surface.

2000 enfants toujours seuls

Après deux mois de confusion, des détails parviennent sur la manière dont les parents et enfants de familles migrantes sont baladés de structure en structure sans jamais être rassemblés. L'Exécutif affirme savoir où se trouve chaque personne.

L'Administration Trump indique que les familles seront réunies avant d'être expulsées. Cependant, nombre de parents comptent demander l'asile, une procédure qui prend des mois à aboutir, et l'on ne sait pas encore si les familles seront regroupées dans cet intervalle.

L'armée va ouvrir deux camps sur ses bases

Jeudi dernier, le Pentagone avait annoncé qu'on lui avait demandé de préparer trois camps pour accueillir au total 20 000 enfants, dont la majeure partie est arrivée seule aux États-Unis. Ce sont finalement deux camps provisoires qui vont être aménagés sur deux bases différentes, mais qui devraient accueillir tous les migrants et non pas seulement les enfants. Le secrétaire à la Défense, James Mattis estime qu'il est une bonne chose de faire appel à l'armée, les forces militaires ayant un réel savoir-faire dans l'aide aux réfugiés.

Migrants : Trump a-t-il un cœur ?

Débat sur le plateau de Points de Vue autour de la fermeté affichée par Donald Trump sur la séparation des familles de clandestins à la frontière entre le Mexique et les États-Unis. Donald Trump n'a toujours pas arrêté la marche à suivre concernant sa future politique migratoire. Vendredi, il conseillait aux parlementaires «d'arrêter de perdre leur



temps sur l'immigration» et d'attendre les élections de novembre le renfort hypothétique de nouveaux parlementaires républicains avant de légiférer sur la question. Ce week-end, il changeait à nouveau de pied, exhortant les élus démocrates à voter la proposition de loi préparée par les élus républicains. Le président américain a aussi soumis une nouvelle idée sur son compte

Twitter : renvoyer tous les migrants automatiquement et sans décision judiciaire. «Nous ne pouvons pas laisser tous ces gens envahir notre pays. Quand quelqu'un arrive, nous devons immédiatement, sans juges ni tribunaux, les renvoyer d'où ils viennent. Notre système est une parodie de bonne politique d'immigration et de droit. La plupart des enfants viennent sans parents.»

Italie

La Ligue (extrême droite) a progressé aux élections municipales

La Ligue (extrême droite italienne) a enregistré des gains lors du 2^e tour d'élections municipales, ce dimanche, renforçant ses positions au moment où son chef de file Matteo Salvini, ministre de l'Intérieur, applique une politique anti-immigration. La Ligue, qui gouverne au plan national en coalition avec le Mouvement 5 étoiles (M5S, anti-système), a réussi, ce dimanche, au second tour à s'emparer de certains bastions de la gauche, qui a perdu les législatives du 4 mars. Ces résultats sont une aubaine pour Matteo Salvini, qui s'est rendu, ce lundi, en Libye, où il devait être reçu par le ministre des Affaires étrangères, Taher Siala, et par le Premier ministre Faysal Al Serraj, puis prendre part à une conférence de presse. En vertu des règles européennes actuelles, la responsabi-

lité de la gestion des demandeurs d'asile incombe au pays dans lequel ils sont arrivés en premier lieu. L'Italie, dont les rivages font face à ceux d'Afrique du Nord, a accueilli 650 000 migrants arrivés par la mer depuis 2014.

La décision de Matteo Salvini de fermer l'accès des ports italiens aux navires de secours battant pavillon étranger provoque actuellement des tensions avec Malte, qui leur refuse également le droit d'accoster. Un navire humanitaire battant pavillon néerlandais, le Lifeline, se trouve ainsi en Méditerranée, avec plus de 230 migrants à son bord, sans pouvoir accéder aux ports italiens et maltais. Un cargo, le Alexander-Maersk, attend quant à lui de savoir où il peut se rendre, depuis qu'il a recueilli 113 migrants au large du sud de l'Italie vendredi.

Inondation en Thaïlande

12 enfants bloqués dans une grotte

Les sauveteurs étaient à pied d'œuvre dans le nord de la Thaïlande, ce lundi, pour retrouver un groupe de 12 adolescents et leur entraîneur de foot, bloqués dans une grotte inondée depuis samedi. Très tôt, ce lundi, les plongeurs ont pu atteindre une grande chambre à l'intérieur de la grotte, a expliqué Pasakorn Boonyalug, l'adjoint du gouverneur de la province de Chiang Rai, à la frontière avec le Laos. «Nous pensons qu'ils sont cachés dans cette partie de la grotte qui se poursuit encore sur 3 km», a-t-il ajouté. Le groupe de 12 garçons, membre d'une équipe de football, âgés de 11 à 16 ans, seraient entrés dans la grotte de Tham Luang avec leur entraîneur de football, ce samedi. «Ils n'ont rien mangé depuis samedi, donc nous avons apporté à boire et à manger», a ajouté Pasakorn Boonyalug,

expliquant que des équipements de plongée sont arrivés sur place pour permettre leur évacuation. C'est une mère de famille qui a donné l'alerte, ne voyant pas revenir son fils samedi soir après l'entraînement de football. Leurs affaires -vélos et chaussures- ont été retrouvées quelques heures plus tard juste à l'entrée de la grotte, située dans un grand parc. Les recherches ont commencé dès le samedi soir, mais ont dû être interrompues à cause de la nuit. Entretemps, le niveau de l'eau dans la grotte a fortement monté, rendant les recherches difficiles et nécessitant l'intervention de plongeurs pour passer dans les parties inondées et boueuses.

Ce sont les fortes pluies de mousson des derniers jours dans le nord de la Thaïlande qui ont provoqué la montée soudaine des eaux dans la grotte.

Grèce

Un séisme de 5,5 sur l'échelle de Richter frappe le sud du pays

Un puissant séisme de magnitude 5,5 sur l'échelle ouverte de Richter a secoué, hier matin, le sud de la Grèce, a indiqué, l'institut américain US Geological Survey (USGS). L'épicentre du tremblement de terre a été enregistré, selon l'USGS, à une profondeur de 30 km (19 miles), près des côtes à environ 70 km au sud-ouest de la ville de Kalamata, mais fortement ressenti sur la zone côtière de Pylos. «Le tremblement de terre a duré longtemps et au départ nous étions inquiets, a déclaré Dimitris Kafantaris, le maire de Pylos, à Antenna TV et à l'agence grecque ANA. «Mais actuellement le calme est absolu (...) on ne nous a rapporté aucun dommage», a-t-il enchaîné. La Grèce se trouve sur des lignes de faille importantes et est régulièrement frappée par des tremblements de terre, mais rarement avec des victimes. En juillet dernier, un séisme de magnitude 6,7 avait fait 2 morts sur l'île touristique de Kos et d'importants dégâts.

• Vietnam

7 morts et 12 portés disparus dans des inondations et des glissements de terrain au nord

Sept personnes sont mortes et 12 autres sont portées disparues dans des inondations et des glissements de terrain survenus après des pluies torrentielles qui touchent le nord du pays depuis samedi, a annoncé, hier, l'Agence vietnamienne de gestion des catastrophes. Toutes les victimes sont originaires des provinces montagneuses de Lai Chau et de Ha Giang, où les inondations et les glissements de terrain ont fait cinq blessés, a indiqué l'Agence dans un communiqué. «Les précipitations se sont arrêtées dans la province de Lai Chau, mais le nombre de victimes peut augmenter car les chances de retrouver des survivants sont minces», a précisé la même source, ajoutant que les inondations et les glissements de terrain ont également causé des dégâts matériels estimés à 3,32 millions \$. Le Vietnam fait face à des catastrophes naturelles de plus en plus persistantes caractérisées par des inondations et des tempêtes qui font des centaines de morts chaque année. Selon les chiffres du gouvernement, 389 personnes sont mortes et 668 autres ont été blessées en 2017 dans des catastrophes naturelles qui ont frappé le Vietnam.

• Inde

9 personnes tuées par la foudre dans l'est du pays

Au moins neuf personnes ont été tuées par la foudre dans l'Etat indien du Bihar (est), ont annoncé, ce lundi, des responsables. Les incidents ont été rapportés respectivement dans les districts de Katihar, de Munger, de Nalanda, de Gaya et de Banka. «Tous les incidents meurtriers ont eu lieu, ce dimanche soir. Alors que cinq personnes ont perdu leur vie dans les districts de Katihar et de Munger, quatre décès ont été enregistrés dans les districts de Nalanda, de Gaya et de Banka», a précisé un responsable de la gestion des catastrophes. Le ministre en chef de l'Etat de Bihar, Nitish Kumar, a exprimé sa profonde sympathie sur les décès et a annoncé une compensation de 400.000 Roupies (6.000 \$) aux familles des défunts. La foudre est un phénomène habituel lors de la saison de la mousson en juin et juillet en Inde. Les météorologistes ont prédit qu'il fallait s'attendre à davantage de pluie dans les prochaines 24 h.

Education nationale

La publication ostentatoire des résultats des examens sur les réseaux sociaux a un impact négatif sur les recalés

Le chef de service de la pédopsychiatrie au niveau de l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) de Chéraga (Alger), le Pr Abdelmadjid Thabti a mis en garde contre la publication ostentatoire par les admis aux examens nationaux de leurs résultats sur les réseaux sociaux qui a un impact négatif sur l'état psychique des candidats recalés.

«**L'**utilisation des technologies modernes dans le domaine éducatif a contribué au développement des capacités cognitives des élèves et à l'amélioration de leur niveau. Cependant, le recours aux réseaux sociaux pour la publication des résultats des examens nationaux (examen de fin de cycle primaire, BEM et baccalauréat) «peut exposer certains élèves, notamment les élèves vulnérables ou ceux souffrant de certains troubles psychiques ou émotionnels, à des traumatismes pouvant mener au suicide, même si, à la base, ils font partie des bons élèves», a indiqué Thabti. Le professeur a plaidé pour le retour au système classique d'affichage des résultats au niveau des établissements éducatifs qui permet aux parents d'accompagner leurs enfants pour prendre connaissance des résultats et de les prémunir ainsi contre tout traumatisme ou tentative de suicide. Dans ce contexte, l'expert a déploré que certains parents publient les résultats de leurs enfants sur les réseaux

sociaux, ne se souciant guère de leur impact négatif sur le psychique des candidats recalés. Soulignant dans ce sens la déception des élèves qui font de bons résultats tout au long de l'année et qui échouent lors d'un examen décisif comme le Bac, une déception qui peut mener au suicide, il a rappelé que plusieurs de ces cas ayant fait des tentatives de suicide avaient été pris en charge à l'hôpital de Chéraga. Pour sa part, le Pr Mohamed Dayfallah, spécialiste en pédagogie, a estimé qu'il était difficile de se passer des nouvelles technologies, mettant l'accent sur la nécessité de lancer des études sociologiques en matière d'affichage des résultats des examens de fin de cycle». A cette occasion, Dayfallah a appelé au changement des mentalités et à l'activation du Conseil de l'éducation et de la formation prévu dans la loi d'orientation de 2008, qui est à même de permettre le développement économique et d'accorder aux métiers de l'artisanat la place qui leur sied, à l'instar des pays développés. M. M.



Transport multimodal | Lancement d'une cartographie

Une cartographie des transports a été lancée, hier, à Alger, par le directeur général des transports, Mourad Khouki, sous l'égide de l'Autorité organisatrice des transports urbains d'Alger. A cet effet, un protocole d'accord préalable à la mise en place d'une interopérabilité du système billettique a été signé par divers partenaires dont des concessionnaires, des hôtels et des compagnies aériennes. Celui-ci comporte divers axes dont la délimitation des périmètres, la répartition et types de tarification. «C'est une première. Ce travail a été réalisé par un groupe d'experts algériens. Nous avons commencé par Alger ou coexistent plusieurs modes

de transports», affirme Khouki. «Cette opération pilote sera généralisée graduellement à d'autres wilayas dont Oran, Annaba, Constantine, Ouargla, Sidi Bel-Abbès», annonce t-il. «La cartographie de transport multimodal est mise à la disposition des usagers du transport en commun à l'aéroport et à la gare routière d'Alger ainsi qu'au niveau des pôles de transport desservis», a expliqué Zaâlane, le ministre des Transports dans une allocution prononcée par Khouki. Selon Yacine Krim, directeur général de l'autorité organisatrice des transports urbains d'Alger, «cette cartographie se veut un système d'information devant permettre de fournir des

données, notamment sur les tracés de tous les moyens de transports (transport public, métro et tramways, téléphérique et train) et leur continuité». «L'Autorité, offre également un système de développement d'une application mobile pour rendre disponible cette cartographie sur androïde», ajoute t-il. Elle est active sous le nom «acharnai». L'Autorité vise aussi, à travers cette initiative à fédérer les cartes des opérateurs du transport en commun d'Alger en créant un seul produit. L'une des missions principales de l'autorité est d'assurer l'information au profit des voyageurs. Par ailleurs, l'AOTU-A a présenté, à travers sa directrice de communication, Fahima

Saidoun, le projet d'interopérabilité des systèmes de billetterie. Ce dernier permettra d'unifier les systèmes informatiques des billetteries de différents opérateurs. Parmi les chantiers lancés par l'AOTU-A figure aussi l'organisation du secteur privé, a fait savoir Yacine Krim. Pour rappel, l'AOTU d'Alger a été créée par le décret exécutif du 25 avril 2012 qui prévoit neuf autorités similaires. Cette autorité lancée en 2015 a pour mission, «une meilleure coordination et une mise en place d'une politique d'inter-modalité dans le transport». L'AOTU-A projet pilote, agit sur le terrain pour organiser, réguler, fédérer et coordonner les différents modes de transport».

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIERE
WILAYA D'ADRAR

ÉTABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER D'ADRAR

AVIS N° 02/2018 DE SUBVENTION PROVISOIRE DE LOT L'OPÉRATION : ACQUISITION DES CONSOMMABLES D'HEMODIALYSE

Conformément aux dispositions de l'article 65, du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'établissement public d'Adrar informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2018 du 06/06/2018 publié dans les quotidiens nationaux : **AL SAWT EL AKHAR - L'Echo d'Algérie** et au Bomop. L'autre son des l'analyse des offres comme suit :

| DESIGNATION DU MARCHE | NOM DE COCONTRACTANT N° D'IMMATRICULATION FISCALE | MONTANT MIN DE L'OFFRE EN TTC | MONTANT MAX DE L'OFFRE EN TTC | PERIODE | ANALYSE |
|--|---|-------------------------------|-------------------------------|---------|--------------------------|
| L'opération acquisition des consommables d'hémodialyse | IMC 099916000780112 | 86.007.899,15 DA | 112.949.554,74 DA | 2018 | Offre valable uniquement |

Le service contractant est tenu d'inviter tous les soumissionnaires qui sont intéressés, de se rapprocher de ses services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication.

Tout soumissionnaire peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Adrar dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel *Quatrième édition, 2018*

« *Vivre ensemble en paix* »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa quatrième édition, comptant pour l'année 2018, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2018.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes.
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif ;
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse ;
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2017 - 2018.

Thème du concours: « *Vivre ensemble en paix* ».

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1^{er} lauréat.
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2^e lauréat.
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3^e lauréat.

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi.
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 septembre 2018.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

| | |
|--|------|
| - Police : | 1548 |
| - Gendarmerie nationale : | 1055 |
| - Sonelgaz : | 3303 |
| - Alerte kidnapping : | 104 |
| - Personnes en difficulté ou en détresse : | 1527 |
| - SOS Sécurité : | 112 |
| - SOS Santé : | 115 |

Urgences

| | |
|---------------------------------|--------------|
| - SAMU : | 021 23 50 50 |
| - Police : | 17 |
| - Protection civile : | 14 |
| - Gendarmerie nationale : | 021 96 42 22 |
| - Sapeurs-Pompiers : | 021 71 14 14 |
| - Sûreté de la wilaya d'Alger : | 021 73 00 73 |
| - Centre antipoison : | 021 97 98 98 |
| - Centre des grands brûlés : | 021 63 29 95 |
| - Institut Pasteur : | 021 67 25 02 |

Hôpitaux

| | |
|----------------------------------|--------------|
| - CHU Mustapha : | 021 23 35 35 |
| - CHU Ait Idir : | 021 97 98 00 |
| - CHU Ben Aknoun : | 021 91 21 63 |
| - CHU Béni Messous : | 021 93 15 50 |
| - CHU Kouba : | 021 28 33 33 |
| - CHU Bab El Oued : | 021 96 06 06 |
| - CHU Bologhine : | 021 95 82 24 |
| - CHU El Kettar : | 021 96 48 97 |
| - HCA Ain Naâdja : | 021 54 05 05 |
| - Hopital Tixeraine : | 021 55 01 10 |
| - Hopital Zéralda : | 021 32 63 94 |
| - Centre Pierre et Marie Curie : | 021 23 66 66 |

Compagnies Aériennes

| | |
|----------------------|--------------|
| - Air Algérie : | 021 74 24 28 |
| - Tassili Airlines : | 021 50 98 58 |
| - Aigle Azur : | 021 50 91 91 |
| - Air France : | 021 98 04 04 |

Dépannages

| | |
|----------------------|--------------|
| - Gaz : | 021 68 44 00 |
| - Electricité : | 021 68 55 00 |
| - Service des eaux : | 021 67 50 30 |

Radios

| | |
|---------------------|-----------------|
| - Chaîne I : | 021 21 48 37 |
| - Chaîne II : | 021 69 11 70 |
| - Chaîne III : | 021 48 15 15 |
| - Radio El Bahdja : | 023 70 99 99 |
| - Jil FM : | 021 69 27 27 |
| - ENRS : | 021 69 34 03/06 |

Services

| | |
|---|------|
| - Algérie Télécom : | 100 |
| - Serveur vocal chèques postaux : | 1530 |
| - Seaal : | 3394 |
| - Scouts musulmans algériens : | 3033 |
| - Association algérienne de psychiatrie : | 1512 |
| - Réclamations : | 18 |
| - Renseignements / réveil : | 19 |
| - Télégramme : | 13 |

Hôtels - Alger

| | |
|--------------------------|---------------|
| - Hôtel El Djazaïr : | 026 21 80 80 |
| - Hôtel El Aurassi : | 021 74 82 52 |
| - Hôtel Hilton : | 021 21 96 96 |
| - Hôtel Sheraton : | 021 37 77 77 |
| - Hôtel Mercure : | 021 24 59 70 |
| - Hôtel Ibis : | 021 98 80 20 |
| - Hôtel Albert Premier : | 021 73 65 06 |
| - Hôtel Safir : | 0551 42 58 48 |
| - Hôtel El Riadh : | 021 45 23 58 |
| - Hôtel Mazafran : | 021 32 00 00 |

Hôtel - Tizi-Ouzou

| | |
|--------------------------|---------------|
| - Hôtel Lalla Khedidja : | 0795 22 65 77 |
|--------------------------|---------------|

Hôtel - Béjaïa

| | |
|--------------------------|---------------|
| - Hôtel les Hammadites : | 0776 88 22 38 |
|--------------------------|---------------|

| | | |
|------------------------------------|------------------------------------|--|
| 08h00 : Bonjour d'Algérie | 13h30 : Evasion | 19h00 : Journal Télévisé |
| 09h30 : Evasion | 14h15 : Feuilleton algérien | 19h30 : Sud en 13, la Révolution... |
| 10h00 : Dessin animé | 15h00 : 52 Chrono | 20h00 : Journal Télévisé |
| 10h30 : Feuilleton algérien | 17h00 : Dessin animé | 21h00 : Trésors d'Algérie |
| 11h00 : Questions d'Actu | 17h30 : Takder Tarbah | 21h30 : Deux Sociétés |
| 12h00 : Journal Télévisé | 18h00 : Journal Télévisé | 22h15 : Café Single |
| 12h30 : Feuilleton doublé | 18h30 : Feuilleton algérien | 22h45 : Expression Livre |



TF1 20h00 : Football - Coupe du monde Nigeria-Argentine



1^{er} tour - Groupe D
Match à Saint-Petersbourg - Russie

france 3 20h00 : Tandem



Une femme est retrouvée morte à Saint-Guilhem-le-Désert, étape du chemin de Compostelle. Avec des difficultés, la victime est identifiée : elle s'appellait Mégane Savary et avait déjà effectué le pèlerinage à

Compostelle cinq ans plus tôt. Pourquoi est-elle revenue à Saint-Guilhem ? Plus troublant, elle était en contact avec un repris de justice qui accompagnait un groupe de marcheurs. Les deux personnes ont-elles un lien ? Léa et Paul découvrent également que Mégane avait disparu pendant plusieurs mois à une période de sa vie.

arte 19h50 : La montagne, nouvel Ibiza ?

Depuis une cinquantaine d'années, les Alpes ont été livrées au tourisme de masse hivernal, avec des ravages écologiques désormais patents sur la faune, la flore et le réseau hydrologique. Après la coûteuse absurdité des canons à neige et l'invasion des remontées mécaniques dans le paysage, la nature est aujourd'hui menacée par de nouveaux «concepts» marketing...



G8 20h10 : Happiness Therapy



Après 8 mois d'internement en hôpital psychiatrique pour des troubles bipolaires, Pat Solatano, la trentaine, est contraint de retourner vivre chez ses parents. En effet, en son absence, il a tout perdu. Sa maison d'abord, son emploi d'enseignant ensuite, puis surtout sa femme, Nikki, qui a obtenu le divorce. Convaincu qu'il est guéri, Pat, devenu un optimiste forcené, se met en tête de reconquérir sa femme.

france 2 22h15 : Sylvie Vartan au Grand Rex

Accompagnée de 9 musiciens et de 3 choristes, la chanteuse revisite son répertoire des années 1960-1970 avec ses plus grands succès comme «Est-ce que tu le sais ?», «La Plus Belle pour aller danser», «Comme un garçon», «La Maritza» et «Nicolas»... Des clichés de la star à l'époque des sixties sont projetés sur un écran, à l'arrière de la scène. Sylvie Vartan reprend une dizaine de tubes de son premier mari, Johnny Hallyday. L'émission se clôt avec un duo virtuel entre Sylvie et le regretté rocker.



20h00 : Recherche appartement ou maison



En location, Valérie veut investir dans un premier appartement, à Paris. Elle peut compter sur l'aide de ses parents, retraités à La Réunion. Trois biens lui ont échappé. Stéphane Plaza va essayer de dénicher le logement dont Valérie rêve. A Lyon, François et Mireille, en couple depuis 20 ans, ont décidé de s'installer enfin

TMC 20h00 : 90' Enquêtes

En pratiquant des contrôles surprises, des professionnels de l'hygiène et de la Répression des fraudes inspectent des restaurants, marchés, commerces alimentaires et des usines de production. Tout manquement peut avoir des conséquences dramatiques. L'équipe du magazine a suivi leur travail durant une année. C'est l'occasion de découvrir les méthodes surprenantes de certains restaurateurs pour maximiser leurs profits pendant l'été dans les stations balnéaires du sud de la France. Dans des quartiers sensibles de Seine-Saint-Denis...



22h03 : Enquête d'action



Les équipes de l'émission ont suivi au quotidien 3 familles particulièrement nombreuses. Ainsi, déjà parents de 6 enfants âgés de 6 à 17 ans, Clotilde et Nicolas ont décidé d'adopter deux autres petites filles. L'une est atteinte de trisomie 21, et l'autre est polyhandicapée. De leur côté, Marina et Frédéric ont choisi de quitter leur Belgique natale pour s'installer avec leurs sept enfants dans un petit village du Lot.

AEROPORTS

| | | | |
|---------------------------------|--------------|--------------------------------|---------------|
| - Houari Boumédiène - Alger | 021 50 91 91 | - Rabah Bitat - Annaba | 038 52 01 59 |
| - Ahmed Ben Bella - Oran | 041 59 10 77 | - Mostepha Ben Boulaïd - Batna | 023 77 01 10 |
| - Mohamed Boudiaf - Constantine | 031 81 01 24 | - 8 Mai 1945 - Setif | 0651 88 73 66 |

Ethaaliby Travel Service Agence de Voyage & de Tourisme

Cité de l'hôpital - Rouiba - Alger
023 860 838 023 860 837 0552 360 014 - 0555 677 703
Principal: Ethaalibatravel@yahoo.fr - Billeterie: ets2013@live.fr - etsventes@gmail.com



Hôtels - Sud

| | | | |
|---------------------------------|--------------|-----------------------------------|---------------|
| - Hôtel El Djanoub - Ghardaïa | 029 89 46 20 | - Hôtel Antar - Béchar | 049 81 71 63 |
| - Hôtel - El Boustan - El Ménéa | 029 81 60 50 | - Hôtel Kerdada - Bou Saâda | 035 53 39 04 |
| - Hôtel Tahat - Tamanrasset | 029 31 21 21 | - Hôtel Le Caïd, Bou Saâda | 035 53 43 94 |
| - Hôtel Gourara - Timimoun | 049 90 26 27 | - Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud | 0660 20 88 20 |
| - Hôtel Touat - Adrar | 049 96 99 33 | - Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued | 032 11 89 02 |

Hôtels - Est

| | | | |
|--------------------------------|--------------|--------------------------------|-------------------|
| - Hôtel Marriott - Constantine | 035 53 39 04 | - Hôtel Sheraton - Oran | 041 59 01 00 |
| - Hôtel Ibis - Constantine | 031 99 20 00 | - Hôtel Royal - Oran | 041 29 17 17 |
| - Hôtel Cirta - Constantine | 031 92 19 80 | - Hôtel Ibis - Oran | 041 98 23 00 |
| - Hôtel Le Majestic - Annaba | 038 86 54 54 | - Hôtel Renaissance - Tlemcen | 043 40 11 11 |
| - Hôtel El Mountazah - Annaba | 038 65 24 12 | - Hôtel Les Zianides - Tlemcen | 043 27 71 21 à 25 |
| - Hôtel El Hidhab - Sétif | 036 51 41 34 | - Hôtel Ziri - Ghazaouet | 043 32 30 25 |

Jeux méditerranéens
2018

Handball

L'Algérie bat l'Italie (38-32) et passe en quarts de finale

La sélection algérienne de handball s'est qualifiée en quarts de finale du tournoi des Jeux méditerranéens (JM) de Tarragone, grâce à sa victoire devant l'Italie 38 à 32, en match comptant pour la 2^e journée du groupe B, disputé, hier, à Campclar (Espagne).

Le Sept algérien, qui avait perdu son premier match, ce dimanche, face à la Croatie (26-37), termine la phase de poules à la 2^e place du groupe B et jouera son quart de finale face à la Tunisie, leader du groupe A, mercredi à la salle de Campclar. Menant de 3 buts à la mi-temps (18-15), les Algériens ont géré leur avance en 2^e période, notamment grâce à l'apport de Messaoud Berkous, meilleur marqueur du match avec 11 buts. L'entraîneur national, Sofiane Haïouani, a estimé que ses joueurs ont bien réagi après la défaite face à la Croatie et s'attend à un match difficile face

à la Tunisie, championne d'Afrique en titre. «C'était une victoire méritée, nos jeunes ont apporté de la vivacité à notre jeu, ce qui nous a permis de dominer cette équipe italienne», a déclaré le coach national à la presse à l'issue du match. «Maintenant, place aux quarts de finale face à la Tunisie, une équipe d'un autre calibre que nous connaissons très bien. Il faudra tout donner pour passer au dernier carré», a-t-il ajouté. Les demi-finales du tournoi de handball des JM-2018 sont prévues vendredi, alors que la finale aura lieu dimanche, lors de la dernière journée des jeux.



Volley-ball Les verts éliminés du tournoi

La sélection algérienne (messieurs) de volley-ball s'est inclinée (3-1) contre la France, en match disputé, hier, pour le compte de la 2^e journée (Groupe B) du tournoi des Jeux méditerranéens 2018 qui se déroulent actuellement à Tarragone (Espagne). Les Algériens ont bien entamé le match en remportant le premier set (31-29) avant de tomber 3 fois de suite (25-16), (25-21) puis (25-23). Après la première défaite concédée dimanche contre la Croatie (3-2), les Algériens sont éliminés de la compétition. Samedi, lors de sa première sortie, la France avait dominé la Croatie 3-0 : 25-19, 25-22, 25-20.

Classement mondial féminin de tennis Inès Ibbou progresse d'une place

La tennismen algérienne Inès Ibbou a gagné une place dans le nouveau classement mondial féminin, se positionnant désormais au 624^e rang, suivant la dernière publication de la World Tennis Association (WTA), dévoilée, hier. Une 2^e progression consécutive pour la championne d'Afrique de 2015, après celle de la semaine passée, dans laquelle elle avait gagné 4 places, passant ainsi du 629^e au 625^e rang mondial. L'Algérienne de 19 ans aurait pu mieux faire cependant, n'étaient les petits soucis physiques dont elle a été victime au cours des deux dernières semaines et l'ayant obligée à se retirer de 2 tournois professionnels à Hammamet (Tunisie). Le classement mondial féminin est toujours dominé par la Roumaine Simona Halep, devant la Danoise Caroline Wozniacki, et l'Espagnole Garbiñe Muguruza.

3^e journée Sahnoun et Daïkhi propulsent l'Algérie à la 9^e place du tableau des médailles

Le nageur Oussama Sahnoun et le karatéka Hocine Daïkhi ont été, ce dimanche, les héros de la 2^e journée des Jeux méditerranéens de Tarragone-2018, en offrant 2 médailles d'or à l'Algérie et du coup propulsant le pays à la 9^e place au tableau provisoire de médailles. Engagé dans la catégorie des +84kg, Daïkhi a réalisé son rêve de remporter sa 1^{re} médaille, lors des joutes méditerranéennes, une consécration qui récompense aussi beaucoup de sacrifices et une dure préparation. «Je suis très heureux d'offrir à mon pays cette médaille d'or, en souhaitant d'autres succès pour mes compatriotes des autres disciplines», a indiqué Daïkhi. Pour réussir sa performance, Hocine Daïkhi a du passer trois tours, face au champion du monde espoir italien Simone Marino (sur décision arbitrale), puis en quart de finale, devant le Tunisien Ahmed Ezzar (8-0), et en demi-finale, face au Macédonien Zharko Arsovski (9-1). Par contre, la finale était difficile et plus disputée face à l'Egyptien Ahmed Alasfar (3-2). «C'était dans l'ensemble un tournoi très relevé avec des athlètes de haut niveau, et lors de la finale, j'ai marqué en premier un ura mawashi geri (3 points) qui m'a permis de gérer la suite du combat, surtout que j'avais reçu un coup à l'œil au début», a expliqué Daïkhi. La joie des Algériens s'est poursuivie, lors de cette seconde journée, avec un autre sacre, remporté par le chef de file de la natation algérienne, Oussama Sahnoun, vainqueur de la finale du 100 m nage libre, l'épreuve phare du sprint. Engagé dans le couloir 5 au côté de l'Italien Alessandro Miressi, auteur du meilleur temps des séries avec 49.01, et un des favoris pour la médaille d'or, Oussama Sahnoun a dominé la course, s'offrant le vermeil en 48.00, devant Miressi et l'autre italien Dotto. Tout en joie, le natif de Constantine, n'a pas manqué de relever la difficulté de sa tâche devant des adversaires de très bon niveau. «C'était une course difficile, et je

crois que j'en voulais un peu plus que les autres nageurs. Ma joie est indescriptible, car non seulement, j'ai offert à mon pays l'or, mais j'ai aussi battu un record d'Algérie du 100 m nage libre, vieux de neuf ans (2009)», a déclaré Sahnoun. La 3^e journée des JM-2018 a également été marquée par la qualification en finale des lutteurs, Bachir Sidazara et Adem Boudjemline dans la spécialité de la Gréco-romaine, alors que Abdenour Laoui jouera le repêchage pour la bronze. Engagé dans la catégorie des 87kg, Sidazara a éliminé en demi-finale le Croate Ivan Huklek (8-5), alors que Boudjemline (97kg) a fait de même face à l'Egyptien Hassan Aly Ahmed (4-2). En finale, Sidazara affrontera le Turc Basar Metehan qui a battu l'Espagnol Garcia Jacinto, alors que Boudjemline jouera pour l'or contre le Français Noumonvi Melonin, vainqueur du Serbe Kajala Mihail. Cette journée n'a pas été aussi faste pour les autres représentants algériens, qui se sont faits tous éliminer aux premiers tours, à l'image des nageurs au nombre de sept, des tireurs (4), de l'escrimeur Cade Maxime Ichem et de l'haltérophile Sariak Nafaâ. De même que les véliplanchistes qui caracolent toujours en dernières positions, après quatre courses sur les onze prévues au programme de la voile. En sports collectifs, la sélection algérienne messieurs de volley-ball a perdu son premier face à la Croatie 3-2 (19-25, 17-25, 25-22, 25-23 et 12-15), tandis que celle de handball a lourdement chuté devant la Croatie 37-26, mi-temps (14-17). La 4^e journée, prévue, ce lundi, permettra peut-être à l'Algérie d'ajouter d'autres consécration de différentes couleurs, et étoffer son classement au tableau des médailles, dominé, jusqu'à présent par l'Italie avec 46 médailles, dont 17 or et 16 argent, suivie de l'Espagne (10 or, 16 argent et 10 bronze) et la Turquie avec un total de 24 (8 or, 5 argent et 11 bronze).

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire



MINISTERE DE L'HABITAT,
DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIERE DE BOUIRA

Réf : 1170/DG/OPGI/DMO/SCO/KA/2018

Mise en demeure N° 02

Projet : 100/2000 logements publics localitifs à Bordj Okhriss
Lot N° 01 : 60/100 logements en TCE sauf VRD
Lot N° 02 : 40/100 logements en TCE sauf VRD
Entreprise : ETB TCE BOUMAZA Mohamed

- Vu le marché de réalisation des 100/2000 logements publics localitifs à Bordj Okhriss en lot N° 1 : 60/100 logements en TCE sauf VRD + Lot N° 2 : 40/100 logements en TCE sauf VRD approuvé en date du 30/09/2013 sous le N° 087 ;
 - Vu l'ordre de service N° 01 de démarrage des travaux notifié à l'entreprise en date du 06/10/2013.
 - Vu le délai contractuel de réalisation de vingt-quatre (24) mois.
 - Vu que l'entreprise a bénéficié d'une avance forfaitaire d'un montant de 34.978.472,77 DA en date du 28.12.2014.
 - Vu la première mise en demeure publiée dans les quotidiens «Midi Libre» et «الايام الجزائرية» en date du 14/12/2017 de :
 - Reprendre les travaux.
 - Mettre un effectif qualifié répondant aux besoins du chantier.
 - Doter le chantier en matériels adéquats.
 - Approvisionner le chantier en matériaux de construction.
 - Vu le procès-verbal de constat établi par l'huissier de justice en date du 14/12/2017 signalant que le projet est à l'arrêt.
 - Vu le procès-verbal de constat établi par le maître de l'ouvrage en date du 28/12/2017 signalant que le chantier est toujours à l'arrêt depuis le mois d'août sans aucun motif valable.
 - Vu les différents procès-verbaux de constat établis par le maître de l'ouvrage en présence du maître de l'œuvre en date du 03.01.2018 et 09.01.2018 constatant que le projet est à l'abandon.
 - Vu les différents procès-verbaux de constat établis par le maître de l'ouvrage en date du 24.01.2018, 08.02.2018, 07.03.2018, 19.04.2018 et 17.05.2018 constatant que le projet est à l'abandon sans aucune justification.
 - L'entreprise ETB TCE BOUMAZA Mohamed domiciliée à Angle Bd SAFTA à BOUFARIK Bp 88T (Wilaya de Blida) est mise en demeure dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première publication de cette mise en demeure dans les quotidiens nationaux et au Bomp, de :
 - Reprendre les travaux.
 - Mettre un effectif qualifié répondant aux besoins du chantier.
 - Doter le chantier en matériels adéquats.
 - Approvisionner le chantier en matériaux de construction.
- Faute par l'entreprise de satisfaire à cette mise en demeure, le maître de l'ouvrage (OPGI de BOUIRA) se réserve le droit de procéder à la résiliation du marché aux torts exclusifs de l'entreprise.

Ligue 1 Mobilis 2018-2019

Le nombre d'entraîneurs étrangers en hausse

Neuf des 16 formations de la Ligue 1 Mobilis de football ont choisi de recourir à des entraîneurs étrangers en vue de la saison 2018-2019, dont le coup d'envoi sera donné le week-end du 10 et 11 août, alors qu'ils étaient 6 sur le banc au début de la saison précédente. A commencer par le MC Alger, qui a décidé de reconduire son entraîneur français Bernard Casoni.

Autre club de la capitale, l'USM Alger, a engagé cet été le Français Thierry Froger, dont c'est la première expérience en Algérie, en remplacement de Miloud Hamdi, parti rejoindre la formation koweïtienne d'Al Salmiya SC. Le MC Oran, dirigé la saison dernière par le Suisso-Tunisien Moez Bouakaz, s'est attaché les services du Marocain Badou Zaki, qui avait offert au CR Belouizdad en 2017 son premier titre depuis 2009 en décrochant la Coupe d'Algérie. L'USM Bel-Abbès, détenteur de la Coupe d'Algérie, a engagé Bouakaz, qui avait déjà eu à diriger la formation de la Mekerra lors de la saison 2015-2016. L'ES Sétif sera dirigée sur le banc par le Marocain Rachid Taoussi, succédant à Abdelhak Benchikha. L'ancien sélectionneur du Maroc aura la mission de relancer l'Entente, qui a bouclé la saison dernière à une triste 8^e place au classement. Le DRB Tadjenanet, qui a assuré son maintien sur le fil, a décidé de renouveler sa collaboration avec le Tunisien Hamadi Edou. Chez les deux nouveaux promus, le MO Béjaïa et le CA Bordj Bou-Arreridj, la tendance est plutôt «étrangère», eux qui seront entraînés respectivement par le Français Alain Michel et l'Espagnol Josep-Maria Noguès. La JS Kabylie n'est pas en reste puisqu'elle devrait être dirigée sur le banc par le Français Franck Dumas ou son compatriote Denis Lavagne. A moins que le président Chérif Mellal ne décide de revenir à la charge pour Djamel Menad, un temps courtisé et qui vient d'être déchargé de sa mission en tant que sélectionneur-adjoint de l'équipe nationale. Le Paradou AC, qui a enregistré le départ de l'Espagnol Noguès, est toujours à la recherche d'un nouvel entraîneur et pourrait se rabattre sur un technicien étranger, ce qui porterait le nombre à 10. En revanche, trois clubs seulement ont décidé d'engager des entraîneurs locaux en cette période d'intersaison. Il s'agit du nouveau promu l'AS Aïn M'lila (Lakhdar Adjali), de



l'Olympique de Médéa (Saïd Hamouche) et du CR Belouizdad, qui a limogé dimanche Azzeddine Aït Djoudi moins d'un mois après l'avoir recruté, mais qui le remplacera par un Algérien. Les candidats sont Liamine Bougherara, Si Tahar Chérif El Ouazzani et Taoufik Rouabah. Autour de tout ce mouvement, cinq clubs ont opté pour la stabilité en décidant de reconduire leurs entraîneurs respectifs, en l'occurrence le champion en titre le CS Constantine (Abdelkader Amrani), la JS Saoura (Nabil Neghiz), le NA Hussein Dey (Dziri Billel), le MC Alger (Bernard Casoni) et le DRB Tadjenanet (Hamadi Edou). Au total, 11 clubs donc ont apporté des changements au niveau de leur encadrement technique, soit deux de plus par rapport à la dernière saison.

Bessa N.

CR Belouizdad

Aït Djoudi limogé après 15 jours, Hayes et Guious 15^e et 16^e recrutés



A peine deux semaines après avoir posé avec le maillot du CR Belouizdad, Azzeddine Aït Djoudi a été démis de ses fonctions dimanche. Alors que le club continue de recruter des joueurs par paquet, le courant ne passait déjà plus entre l'entraîneur et le principal dirigeant du CRB de ces dernières semaines à savoir Ahmed Djafar. Azzeddine Aït Djoudi, 51 ans qui a touché à tous les métiers autour du football. Joueur, entraîneur, sélectionneur, dirigeant, consultant et même patron de presse n'a pas réussi à travailler avec le jeune Ahmed Djafar (31 ans), le nouvel homme fort et homme de confiance du président Bouhaf. Le CR Belouizdad qui a démarré son marché en retard a conclu, dimanche, avec deux jeunes

joueurs du RC Kouba qui constituent déjà ses 15^e et 16^e recrutés. Le latéral gauche du RC Kouba (D2) Rayen Hais Bendorrouya âgé de 20 ans qui avait d'abord signé un contrat de trois ans avec l'USM Alger fin mai a finalement été libéré par l'USMA et s'engage avec le CR Belouizdad. Le défenseur Mehdi Guious (22 ans), revient lui au CR Belouizdad deux ans après avoir quitté le club pour le RC Kouba. Boulekheoua (MCA), Chaouchi (MCA), Balegh (MCA), Bramki (MCA), Mokrani (U21 du MCA), Nessakh (ESS), Boussif (ESS), Saïdi (ESS), Kenniche (USMA), Keddad (ASO), Djerrar (JSK), Rabti (USMB), Chelbab (France), Chatal (USMBA), Haies Bendorrouya (RCK), Guious (RCK).

Match amical

USM Alger-ES Tunis, mercredi à 19h00

L'USM Alger, club de première division algérienne de football, qui effectue actuellement son stage de préparation d'avant-saison à Gammarth (Tunisie), disputera son premier match amical, ce mercredi, contre le prestigieux club local, l'Espérance de Tunis. «L'USMA disputera son 1^{er} match amical demain contre l'Espérance de Tunis», a indiqué la direction des Rouge et Noir dans un communiqué, en précisant que le coup d'envoi de cette rencontre «sera donné à 19h00, au stade Chedly-Zouiten» de Tunis. Ce stage bloqué, entamé samedi à Gammarth, durera 10 jours et sera ponctué d'un 2^e match amical, contre un adversaire qui reste à déterminer.

Il s'agit de la première étape préparatoire pour les Rouge et Noir, qui enchaîneront par un deuxième stage à Nairobi (Kenya), du 7 au 16 juillet, en vue du match en déplacement à Kigali, face aux Rwandais de Rayons Sport, prévu le 18 juillet dans le cadre de la 3^e journée (Gr. D) de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine (CAF).

Le club algérois espère profiter de ce stage pour faire progresser ses joueurs aussi sur le plan physique que tactique, lui qui a enregistré l'arrivée d'un nouvel entraîneur, le Français

Thierry Froger, ainsi que 5 nouvelles recrues, à savoir : l'attaquant Zakaria Benchaâ, le défenseur rwandais Emery Bayesenge, le défenseur Mohamed Mezghrani, l'attaquant Aymen Mahious et le meneur de jeu Mohamed Bentiba, alors que le défenseur Rayane Hais a fini par résilier son contrat, quelques jours après avoir signé pour 3 saisons.

L'attaquant camerounais N'Touba Epoupa effectue des essais

L'attaquant camerounais N'Touba Epoupa a débarqué, dimanche soir, en Tunisie en vue de subir des essais avec le club de 1^{re} division algérienne de football, l'USM Alger, qui effectue actuellement un stage de préparation d'avant-saison à Gammarth. Le finaliste de la Ligue des champions africaine de 2015 a perdu son meilleur attaquant à la fin de l'exercice écoulé, en l'occurrence Ouassama Darfalou (24 ans - 18 buts en Ligue 1 Mobilis), qui est allé monnayer son talent chez les néerlandais de Vitesse Arnhem. Le club de Soustara avait donc besoin d'engager un autre buteur racé pour le remplacer. L'USMA a déjà réussi un



recrutement qualitatif aux avant-postes, en engageant le meneur de jeu Mohamed Bentiba (MC Oran) et les attaquants Zakaria Benchaâ et Aymen Mahious, respectivement ex-MC Oran et ex-CA Batna, mais le fait de jouer les premiers rôles et sur plusieurs fronts semble avoir incité le club à vouloir se renforcer davantage, particulièrement au niveau de ce compartiment. Né le 21 juillet 1993 à Edea

(Cameroun), N'Touba Epoupa est un colosse (1.90m, 90 kg), qui grâce à sa polyvalence peut jouer également sur les deux flancs de l'attaque (à droite ou à gauche), suivant les besoins de l'équipe. Epoupa, ancien joueur de Foudre d'Akonolinga (Cameroun) devra cependant commencer par convaincre le nouvel entraîneur en chef des Rouge et Noir, le Français Thierry Froger.

FAF

L'interdiction de recruter refait surface

Lors du dernier mercato hivernal, la FAF avait annoncé qu'elle refuserait d'enregistrer toute nouvelle recrue aux clubs endettés de plus de 10.000.000 DA (50.000 €) avant de finalement reculer. Voici que le Bureau fédéral a décidé, dimanche, de remettre le couvercle, mais est-ce que cette fois l'instance va tenir son engagement alors que le recrutement bat son plein ? En effet, la FAF a annoncé que les clubs ayant des dettes supérieures à 10.000.000 DA (50.000 €) se verront refuser la délivrance de licence aux joueurs recrutés. Ces clubs seront également privés de l'encaissement des droits TV et sponsoring jusqu'à l'assainissement de leur situation financière. La question est de savoir comment va faire la Fédération pour tenir face aux clubs et leurs supporters alors que la folie des transferts est repartie de plus belle depuis deux semaines. Le CR Belouizdad par exemple qui était au bord de l'implosion en fin de saison avec une direction absente et des joueurs non payés a vu ses cadres partir cet été et réclamer leur arriérés de salaires, mais comme par miracle le club a recruté pas moins de 15 joueurs ces derniers jours ! Il semble de nouveau vain d'imaginer la FAF gagner cette bataille surtout à moins d'un an de l'élection présidentielle..

Ligue des champions d'Afrique

ES Sétif-DH EL Jadida

Le Gambien Bakary Gassama pour officier le match

La confédération africaine de football a désigné le Gambien Bakary Gassama pour officier le match entre l'ES Sétif et le club marocain Difaâ Hassani El Jadida, pour le compte de la 3^e journée de la phase des poules de la ligue des champions d'Afrique, a-t-on appris, dimanche, de l'administration de l'ESS. Bakary Gassama sera assisté par ses compatriotes Sulayman Sosseh, Omar Darboe et Mamadou Jalou alors que l'Ivoirien Omar Kouami, est désigné commissaire du match qui aura lieu le 17 juillet à 20h00 au stade du 8-Mai-1945 de Sétif, selon la même source. L'ESS entend, selon la même source, revenir en force dans cette compétition africaine après ses défaites lors de deux précédentes journées face à TP Mazembe 1/4 et au MC Alger 0/1.

Equipe nationale

Rabah Madjer n'est plus sélectionneur

Nommé sélectionneur de l'Algérie en octobre 2017, Rabah Madjer a été officiellement limogé de son poste ce dimanche. La Fédération algérienne (FAF) a confirmé dans la soirée cette information qui ne faisait plus de doutes depuis les propos du ministre de la Jeunesse et des Sports algérien, Mohamed Hattab, samedi.

«Le bureau fédéral dans sa réunion statutaire tenue au Centre technique national le 24 juin 2018 a décidé à l'unanimité de se séparer du sélectionneur national, Rabah Madjer, et de ses assistants Ighil Meziane, Djamel Menad et Lounes Gaouaoui», indique la FAF dans un communiqué. La série de 3 défaites consécutives, ses relations fraîches avec l'effectif et ses rapports compliqués avec les supporters et les médias auront précipité la chute du Ballon d'Or africain 1987 qui sort par la petite porte pour son 3^e passage sur le banc des Fenecs.

Algérie, Egypte... ça bouge déjà pour Renard

Après l'élimination au premier tour du Mondial 2018, Hervé Renard va-t-il rester sélectionneur du Maroc ? La question va forcément se poser au cours des prochaines semaines et plusieurs prétendants rôdent déjà pour tenter le coup dans ce dossier. D'après les journaux *Asabah et Al Masae*, l'Egypte a coché le nom du Français pour succéder à Hector Cuper, sur la sellette. L'intérêt de l'Algérie, courtisan de longue date, va également se préciser à la suite du limogeage, ce dimanche du sélectionneur, Rabah Madjer. «Nous allons engager un technicien expérimenté dans le football continental. Vahid Halilhodzic et Hervé Renard ont

un profil intéressant et peuvent répondre à nos attentes. Carlos Queiroz (Iran) reste un entraîneur de métier», a révéilé, dimanche, le président de la Fédération algérienne (FAF), Kheireddine Zetchi. Une affaire à suivre...

Hervé Renard paraît un choix sûr pour la FAF

Le choix d'Hervé Renard paraît un choix sûr pour la FAF au regard des résultats remarquables qu'il a réalisés avec la Zambie, la Côte d'Ivoire ou encore le Maroc qu'il a qualifié avec brio pour le Mondial-2018. Selon les quelques échos qui parviennent déjà de Moscou, l'élimination amère des Lions de l'Atlas au premier tour du Mondial russe aurait fortement affecté le «sorcier blanc» qui n'envisagerait plus de poursuivre l'aventure marocaine après cette cassure dont il lui sera sans doute difficile de se relever. Un journal marocain arabophone annonce même que l'actuel sélectionneur du Maroc a été approché par la FAF et qu'il aurait donné un accord de principe. Selon cette source, «Renard s'est engagé à accélérer les démarches de la résiliation de son contrat avec le Maroc pour s'engager avec l'Algérie en dépit d'une offre ferme de l'Égypte». Le feuilleton Renard ne fait que commencer. Affaire à suivre...

Tassadit H.

**Retour sur un limogeage programmé**

Ayant succédé à l'Espagnol Lucas Alcaraz, limogé au bout de six mois pour mauvais résultats, Madjer se voyait l'homme capable de permettre à l'équipe nationale de reprendre confiance, elle qui venait d'être éliminée sans gloire de la course pour le Mondial 2018 en Russie (14 juin - 15 juillet). Mais le bilan de l'ancien capitaine des Verts était loin de plaider en sa faveur, se montrant incapable de trouver des solutions, ne serait-ce que sur le plan psychologique pour un groupe certes composé de joueurs talentueux, mais en proie au doute et ayant perdu toute confiance en soi. Le rendement insuffisant produit par les Verts a fini par déclencher la sonnette d'alarme chez les fans, et même chez les responsables de la FAF à leur tête le président Kheireddine Zetchi qui en était arrivé à la certitude de se débarrasser de Madjer avant qu'il ne soit trop tard, d'autant que la prochaine échéance officielle est prévue en septembre prochain, de quoi donner le temps à son successeur de préparer les troupes. La défaite concédée en amical face au Cap-Vert le

1^{er} juin dernier au stade 5-Juillet (3-2) a constitué un tournant décisif pour l'avenir de Madjer, qui allait subir 6 jours plus tard une lourde défaite à Lisbonne face au Portugal (3-0) qui a sonné le glas pour l'ancien joueur vedette du FC Porto. Un véritable coup de massue pour Madjer qui annonçait dans la foulée qu'il refusait de démissionner de son poste, justifiant que son départ pouvait «condamner l'équipe nationale et la plonger dans la crise». «Ça a été un devoir de prendre une telle décision car il s'agit de l'équipe nationale, qui n'a pas été prise par vengeance. C'est un ancien grand joueur, une grande école de football algérien mais en ce qui concerne l'entraînement, ça ne lui a pas réussi», a réagi le ministre de la Jeunesse et des Sports Mohamed Hattab, samedi, à Tarragone (Espagne) en marge des Jeux méditerranéens.

Au lendemain de cette lourde défaite face au Portugal, les médias et le public n'ont pas hésité à descendre en flammes Madjer et son staff, le rendant responsable de cette débâcle. Du coup, le départ de Madjer était devenu une réclamation populaire. Sur les réseaux sociaux et même dans les plateaux de télévision, tout le monde demandait l'intervention de la FAF pour mettre fin à la «mascarade». L'instance footballistique nationale n'est pas exempte de tout reproche, puisqu'elle a également sa part de responsabilité, elle qui avait confié les rênes de l'EN à un technicien qui ne faisait pas l'unanimité autour de lui. Rappelons que Madjer n'était pas à son premier passage avec la sélection, puisqu'il avait déjà eu à diriger les Verts à 3 reprises (1994-1995/1999 et 2001-2002). Les 3 expériences s'étaient soldées par un échec.

L'équipe nationale continue d'être confrontée ainsi à une stabilité criante au niveau de son encadrement technique. Pas moins de quatre techniciens se sont succédé à la tête des Verts en l'espace de 2 années seulement : il s'agit du Serbe Milovan Rajevac (juin 2016 - octobre 2016), le Belge Georges Leekens (octobre 2016 - janvier 2017), et l'espagnol Lucas Alcaraz (avril 2017 - octobre 2017).

T. H.

8 sélectionneurs consommés depuis 2010

Avec l'éviction de Rabah Madjer, une éviction actée lors de la réunion du bureau fédéral, qui a été prolongée jusqu'à 20h00 ou presque, la FAF aura consommé pas moins de 8 coachs depuis 2010, un véritable fiasco pour une instance qui déplore pourtant l'instabilité régnant au niveau des différentes barres techniques des clubs. Cela avait commencé en 2010, plus précisément après le Mondial sud-africain, lorsque Rabah Saadane avait été contraint de jeter l'éponge après un nul décevant contre la Tanzanie à Blida dans le cadre des éliminatoires de la CAN-2012.

Le président de la FAF de l'époque, Mohamed Raouraoua, avait choisi de tout balayer d'un revers de main, mettant vite aux oubliettes l'exploit du «Cheikh» qui venait de qualifier les Verts à la Coupe du Monde après 24 ans d'absence. Son successeur, Abdelhak Benchikha, ne va pas tenir en poste plus de 8 mois. Le cinglant 4-0 essuyé contre le Maroc a vite sonné son glas. C'est sur le Bosnien, Vahid Halilhodzic, que le choix de Raouraoua va se faire pour reprendre le flambeau avec comme objectif de remettre les pendules à l'heure. Mais les dés étaient déjà jetés dans la course à la qualification au rendez-vous continental. Cela ne pas pour autant perturber l'ancienne star du PSG. Même le parcours décevant des Verts lors de la CAN suivante, c'est-à-dire de 2013, ne va pas remettre en cause ses compétences. Et là, Raouraoua avait défendu bec et ongles son driver, car il a coûté ce coûte voulu prôner la stabilité.

L'homme sera d'ailleurs récompensé par une qualification historique des Fenecs aux huitièmes de finale du Mondial-2018. Mais entre-temps, un ressort était déjà cassé entre le président de la FAF et le coach national. Sollicité même par les hautes instances du pays, Halilhodzic ne va pas



prolonger son contrat. Ce fut, on ne peut mieux, le début d'un nouveau déclin de l'équipe nationale qui a vu passer par la suite pas moins de 5 coachs à sa barre technique, à commencer par Gourcuff, puis Rajevac, Leekens, Alcaraz et enfin Madjer. Pour les trois derniers nommés, ils ont tous été consommés en l'espace de 15 mois, soit depuis l'arrivée de Kheireddine Zetchi à la tête de la FAF en remplacement de Raouraoua, ce qui constitue déjà un record. A qui le tour ?

T. H.

Dinamo de Zagreb Soudani proche de Nottingham Forest

L'attaquant international algérien du Dinamo Zagreb (Division 1 - Croatie), Hilal Soudani, est sur le point de s'engager avec le club anglais Nottingham Forest (Championship), rapporte le site spécialisé croate «Sata24».

Selon la même source, le club champion de Croatie en titre est prêt à libérer son attaquant contre une somme de 3 millions d'euros. Récemment, l'attaquant algérien était sur les tablettes du club saoudien, Al Ahli qui aurait fait une offre à l'ancien joueur de l'ASO Chlef, mais ce dernier a demandé un salaire «très élevé», ce qui a poussé la direction saoudienne à laisser tomber sa piste, selon la presse locale. Soudani (30 ans) a terminé en tête du classement des buteurs du championnat croate de football pour la saison 2017-2018 avec 17 réalisations. Il avait rejoint le Dinamo Zagreb en 2013 en provenance de Vitoria Guimaraes (Div. 1 - Portugal) pour un contrat de quatre ans qu'il a prolongé en 2017 pour 3 saisons supplémentaires.

Transfert Namani signe à Al Fateh FC

Le défenseur international algérien du CR Belouizad, Mohamed Namani, s'est engagé pour deux ans avec Al Fateh FC, a annoncé, hier, le club saoudien de football de 1^{re} division sur son compte Twitter. «Grâce à la contribution de Turki El Cheikh, premier responsable du sport au pays, la direction du club d'Al Fateh FC est tombée d'accord pour engager officiellement le défenseur international algérien Mohamed Namani pour 2 ans. Nous souhaitons beaucoup de succès au joueur algérien», a écrit le club saoudien sur Twitter. Avant de rejoindre le CR Belouizad, Namani avait porté les couleurs de l'OM Ruisseau (2009-2010), l'USM Blida (2010-2014) et l'ASO Chlef (2014-2016). Agé de 28 ans, Namani avait été convoqué par l'ex-sélectionneur national Rabah Madjer pour la 1^{ère} fois en équipe A à l'occasion du match amical perdu face à l'Arabie saoudite (0-2), le 9 mai dernier au stade Ramon-Carranza de Cadix en Espagne. Il a été également dans le groupe retenu pour la rencontre amicale des Verts contre le Cap-Vert (2-3), le 1^{er} juin au stade 5-Juillet à Alger.

| Météo | Alger | Oran | Constantine | Adrar | Tamanrasset |
|----------------------|----------|---------|-------------|------------|-------------|
| Min° Max° | 17°/28° | 19°/27° | 12°/29° | 26°/46° | 23°/37° |
| Horaires des prières | El Fadjr | El Dohr | El Aasr | El Maghreb | El Icha |
| Alger | 03:39 | 12:51 | 16:42 | 20:14 | 21:55 |

Fête nationale de la Slovénie, de la Croatie et du Mozambique Le Président Bouteflika félicite ses homologues, slovène croate et mozambicain

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue slovène, Borut Pahor, dans lequel il lui a réitéré son attachement à «l'approfondissement des liens d'amitié et de coopération» entre les deux pays.

«Il m'est particulièrement agréable, au moment où la République de Slovénie célèbre sa fête nationale, de vous adresser, en mon nom personnel et au nom du peuple algérien, nos chaleureuses félicitations ainsi que mes vœux de bonheur et de santé pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple slovène ami», a écrit le Président Bouteflika dans son message. «Je saisis cette heureuse occasion pour vous réitérer mon attachement personnel et celui de mon gouvernement à l'approfondissement des liens d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays et nos deux peuples amis», a souligné le chef de l'Etat. Dans le même contexte toujours, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a également adressé un message de félicitations à son homologue croate, Mme Kolinda Grabar-Kitarovic à l'occasion de la fête nationale de son pays dans lequel il lui a réitéré «sa pleine disponibilité» à œuvrer à la promotion des relations d'amitié et de coopération qui unissent les deux pays. «Il m'est agréable, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de votre pays, de vous adresser, au nom du peuple et du gou-

vernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations ainsi que mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-même de bien-être et de prospérité pour le peuple croate ami», a écrit le Président Bouteflika dans son message. «Je saisis cette heureuse opportunité pour vous réitérer ma pleine disponibilité à œuvrer, avec votre Excellence, à la promotion des relations d'amitié et de coopération qui unissent nos deux pays, dans l'intérêt mutuel de nos deux peuples», a souligné le chef de l'Etat. Enfin, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a aussi adressé un message de félicitations à son homologue mozambicain, Filipe J. Nyusi, à l'occasion de la fête nationale de son pays dans lequel il s'est réjoui de «l'esprit de concertation» qui anime les deux pays sur les questions régionales et internationales. «La célébration par la République du Mozambique de sa fête nationale m'offre l'agréable occasion de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos vives et chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité



pour le peuple mozambicain frère», a écrit le Président Bouteflika dans son message. «Je voudrais saisir cette opportunité pour me féliciter de la qualité des relations d'amitié, de solidarité et de coopération qui existent entre nos deux pays et vous réitérer mon entière disponibilité à les élargir aux différents domaines d'activité au bénéfice mutuel de nos deux pays», a souligné le

chef de l'Etat. «Je me réjouis, également, de l'esprit de concertation qui anime nos deux pays sur les questions régionales et internationales et vous assure de mon attachement à renforcer nos efforts communs en faveur de la paix, de la stabilité et du développement économique et social de notre Continent», a écrit le Président Bouteflika.

Ahsene Saaid

Affaire des 700 kg de cocaïne L'enquête révèle l'implication de personnes dans de nouveaux faits liés à la corruption



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé, hier, à Alger, que l'enquête concernant la saisie de plus de 700 kg de cocaïne au port d'Oran avait révélé l'implication de plusieurs personnes dans des faits liés à la corruption et de pots-de-vin versés en contrepartie de facilitations. En marge de l'adoption du projet de loi fixant les modalités d'application de l'exception d'inconstitutionnalité, Louh a indiqué que la saisie de certains appareils électroniques, téléphones portables et caméras de surveillance, dans le cadre de l'enquête instruite dans l'affaire de la saisie, fin mai dernier, d'une quantité de cocaïne au port d'Oran a révélé l'implication de certaines personnes dans des affaires de corruption. L'enquête préliminaire s'est soldée par le déferlement de suspects devant la justice pour corruption et pots-de-vin versés en contrepartie de facilitations au profit du principal accusé dans l'affaire de cocaïne, mais dans le cadre d'une autre mission et d'une autre activité (promotion immobilière).

Bedoui reçoit le DG de la Défense civile saoudienne

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a reçu, ce lundi, à Alger, le directeur général de la Défense civile du Royaume de l'Arabie saoudite, le lieutenant général Sulaiman Bin Abdallah El Amro. Dans une déclaration à l'issue de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence du directeur général de la Protection civile (DGPC), le colonel Mustapha Lahbiri, le responsable saoudien a précisé que sa visite en Algérie «a permis d'échanger avec la Protection civile algérienne diverses informations sur les mesures et exigences de la sécurité des Hadjis», et d'aborder avec Bedoui les différents sujets en la matière.



Reconduction de l'Accord de coopération sur la Fonction publique Olivier Dussopt à Alger depuis hier

Olivier Dussopt, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics est à Alger, depuis hier, afin de procéder à la reconduction de l'Accord de coopération sur la Fonction publique, entre la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative algérienne (DGFPRA) et la Direction générale de l'Administration et de la Fonction publique française (DGAFP). Cet accord porte, notamment sur la modernisation de la gestion des ressources humaines, la simplification des procédures administratives et l'élaboration d'outils de pilotage des ressources humaines. Dans la continuité de la coopération administrative franco-algérienne, le secrétaire d'Etat Olivier Dussopt s'entretiendra avec ses partenaires algériens et échangera sur l'ouverture par le Gouvernement algérien, le 26 mai dernier, des travaux visant à renforcer la démarche de gestion prévisionnelle des ressources humaines à travers l'élaboration d'un répertoire des métiers dans la Fonction publique algérienne.

• Ciment 1^{ère} exportation réalisée par CNAN Nord pour le compte de GICA

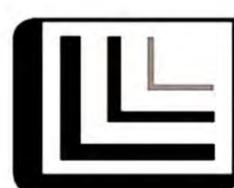
Un contrat de transport maritime a été signé, dimanche, entre la Compagnie algérienne de transport maritime CNAN Nord (filiale du Groupe public de transport maritime GATMA) et le Groupe des cimenteries algériennes GICA, portant sur le premier transport maritime de 10 000 tonnes de ciment à destination de l'Afrique de l'ouest, apprend-on auprès de GATMA. Le chargement a été opéré au port d'Arzew sachant que le navire «Constantine», chargé de 10 000 tonnes de ciment à destination de la Gambie, arrivera le 30 juin au port de Banjul. Cette première opération d'exportation du ciment par le Groupe GICA via le pavillon national s'inscrit dans le cadre de «l'utilisation de l'outil de production national renforçant la chaîne économique algérienne à travers les réalisations similaires faites à 100 % avec les moyens nationaux», note la même source. D'autre part, les opérations d'exportation des produits homogènes issus de la production nationale sont en cours d'étude par un groupe de travail au niveau de CNAN Nord pour réserver aux opérateurs algériens exportateurs les conditions de réalisation les plus optimales, avance GATMA.

• Soins à l'étranger Diminution de plus de 90% de la prise en charge

La Caisse nationale d'assurance sociale des travailleurs salariés (Cnas) a diminué ces dernières années la prise en charge des soins à l'étranger de plus de 90%, a révélé, ce lundi, à Oran, son directeur général. «Nous avons diminué, ces dernières années, la prise en charge des soins à l'étranger de plus de 90%, grâce au conventionnement avec des cliniques chirurgicales du pays», a expliqué Tidjani Hassan Haddam, à l'APS en marge de la 2^e journée médico-chirurgicale de la clinique spécialisée en orthopédie et en rééducation des victimes d'accidents du travail (CSORVAT) de Misserghine à l'ouest d'Oran. «Ce résultat est le fruit de l'effort visant la rationalisation de la dépense et la diminution de la facture (de prise en charge à l'étranger), notamment en devises, dans le cadre de la stratégie de la Cnas», a-t-il ajouté. La modernisation des deux cliniques relevant de la Cnas, à savoir la CSORVAT de Misserghine et la clinique de la chirurgie cardiaque de Bou Ismail ont, quant à eux, contribué à la diminution de cette facture, a noté le DG de la CNAS, ajoutant que ces deux cliniques ont connu des évolutions remarquables durant les dernières années, en termes de maîtrise de la prise en charge de la chirurgie de pointe, en se dotant d'équipements de haute qualité. Cette stratégie se poursuit pour réaliser davantage de résultats, a affirmé Tidjani, expliquant qu'elle ne constitue pas une mission principale, mais il s'agit d'une contribution pour aider le secteur de la santé dans le renforcement de la prise charge des concitoyens.



www.lechodalgerie-dz.com

 **L'ÉCHO**
D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information

**Pour votre publicité ou vos annonces,
veuillez contacter notre département
marketing - commercial**

Contactez :

Tél-Fax : 023 54 23 04

E-mail : echodalgerie@gmail.com

www.lechodalgerie-dz.com

